

APAVE PARISIENNE SAS

Agence direction LEM
Bâtiment IRIS
84 Rue Charles Michels - CS 80027
93284 SAINT DENIS CEDEX

Tél.: 01.82.30.11.11

Email: nicolas.sirdey@apave.com

MAIRIE DE PARIS M. Thibault FAGIANI

Bédier Ouest - 2ème étage 7 Avenue de la Porte d'Ivry 75013 PARIS

RAPPORT D'ESSAI





N°: 197156 51 51 20 0 R34 VERSION 1

DATE DU RAPPORT : 12/05/2021

CONTROLE PERIODIQUE REGLEMENTAIRE DES INSTALLATIONS D'AERATION ET D'ASSAINISSEMENT DES LOCAUX DE TRAVAIL

INSTALLATIONS VERIFIEES

Dispositifs d'aération et d'assainissement - Site 4803-DJS-1 Piscine Jean Boiteux

LIEU D'INTERVENTION

MAIRIE DE PARIS - Site 4803-DJS-1 13 Rue Antoine-Julien Hénard 75012 Paris

DATES D'INTERVENTION

Le 22/02/2021

INTERVENANT

MM. SIRDEY ET CHEUCLE NOM ET FONCTION DU SIGNATAIRE Nicolas SIRDEY - INTERVENANT

SIGNATURE

ACCOMPAGNE PAR M FIDOL (Mairie de Paris) RENDU COMPTE A

-

N° DE RAPPORT : 197156 51 51 20 O R34 VERSION 1

Suivi des versions du rapport									
Version Synthèse des modifications Chapitre(s), Tableau(x) modifié(s)									
1	Création du document	/							

SOMMAIRE

1	OBJET ET OBJECTIF DE LA MISSION	3
2	SYNTHESE DES RESULTATS	
2.1	CTA	
2.2	Extracteurs	6
2.3 2.4	Pollution non spécifique – Locaux Administratifs - CDT	/
2.4	Pollution non spécifique – Locaux Sociaux – CDT	9 11
2.6	Locaux à Pollution Spécifique – CDT	
2.7	Pollution non spécifique – Locaux Administratifs - ERP	1 4 17
2.8	Pollution non spécifique – Vestiaires - ERP	18
2.9	Sanitaires – ERP	
2.10	Locaux à Pollution Spécifique – ERP	22
ANN	EXE 1 DOCUMENTS DE REFERENCE	24
ANN	EXE 1 CONTENU DE LA PRESTATION	25
ANN	EXE 3 METHODOLOGIE DE MESURAGE ET MATERIEL UTILISE	26
ANN	EXE 4 DETAILS DES MESURAGES - LOCAUX ADMINISTRATIFS ET POLLUTION	
	NON SPECIFIQUE - CODE DU TRAVAIL	28
	-V	
ANN	EXE 5 DETAILS DES MESURAGES - LOCAUX SOCIAUX – CODE DU TRAVAIL	39
		4.0
ANN	EXE 6 DETAILS DES MESURAGES SANITAIRES – CODE DU TRAVAIL	42
	EVE 7 DETAIL O DEC MEQUIDA CEO. I COALLY A DOLL LITION OPERIFICIE. CODE	
ANN	EXE 7 DETAILS DES MESURAGES - LOCAUX A POLLUTION SPECIFIQUE - CODE	
	DU TRAVAIL	44
A NINII	EVE O DETAIL C DEC MECUDACEC LOCALLY ADMINISTRATICS ET DOLLLITION	
ANN	EXE 8 DETAILS DES MESURAGES - LOCAUX ADMINISTRATIFS ET POLLUTION	4-7
	NON SPECIFIQUE – ERP	47
A BIBII	EVE A DETAIL O DEC MECUDA CEC. VECTIAIDEC. EDD	40
ANN	EXE 9 DETAILS DES MESURAGES - VESTIAIRES – ERP	49
A NINII	EXE 10 DETAILS DES MESURAGES SANITAIRES – ERP	5 2
AININ	EXE 10 DETAILS DES MESURAGES SANITAIRES - ERP	၁၁
A NINI	EXE 11 DETAILS DES MESURAGES - LOCAUX A POLLUTION SPECIFIQUE - ERP	57
MININ	EAE 11 DETAILS DES MESURAGES - LOCAUX A PULLUTION SPECIFIQUE - ERP	57
ΔΝΝΙ	EXE 12 RAPPEL DES OBLIGATIONS REGLEMENTAIRES	60
V14141	LAL 12 NALI EL DEG ODLIGATIONO NEGELINENTAINEG	00

N° DE RAPPORT : 197156 51 51 20 O R34

VERSION 1

1 OBJET ET OBJECTIF DE LA MISSION

Suite à votre demande définie par notre contrat n° 203578 11 5P 001, Apave a procédé au contrôle des installations d'aération et d'assainissement de vos locaux de travail.

Ce contrôle est effectué dans le cadre du suivi périodique réglementaire des installations de votre site 4803-DJS-1 situé à Paris 12^{ème}.

Il a pour objectif:

- d'établir un diagnostic de la conformité des installations d'aération vis-à-vis des textes réglementaires et des règles de l'art (INRS)
- de permettre, de juger dans le temps, de la dérive des performances des installations de ventilation par rapport à une situation initiale jugée satisfaisante (valeurs de référence).

Les installations de ventilation concernées par le contrôle sont les suivantes

DENOMINATION	LOCALISATION			
Ventilation générale	Locaux administratifs			
Ventilation générale	Vestiaires, réfectoires employés			
Ventilation générale	Sanitaires employés			
Ventilation générale / Captages localisés	Locaux technique ventilation			
Ventilation générale	Vestiaires public			
Ventilation générale	Sanitaires public			
Ventilation générale / Captages localisés	Bassins			

Apave Parisienne SAS est agréée par le Ministère du Travail par arrêté du 20/12/2019 pour procéder au contrôle de l'aération et assainissement des locaux de travail catégories A, B, C, D.

2 SYNTHESE DES RESULTATS

Le code couleur utilisé ci-après (vert et rouge) permet de hiérarchiser les diverses actions à mettre en œuvre. Du défaut mineur (2 - actions en vert) au défaut plus important, affectant directement la sécurité des personnes, à corriger rapidement (1 - actions en rouge). Pour réaliser ce diagnostic il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée aux résultats.

Les dossiers d'installations existent mais n'ont pas pu nous être présentés dans leur intégralité.



2.1 <u>CTA</u>

Code couleur	N° Installation de ventilation	Localisation (Bâtiment)	Locaux concernés	Fiche annexe concernée	Avis	Priorisation des actions à mettre en œuvre	Commentaires
2 - Vert	CTA Hall		Hall RDC	4 (page 29)	Satisfaisant	RAS	Position de la prise d'air neuf en façade. Les bouches sont encrassées. La CTA fonctionne actuellement en 100% d'air neuf. Ci-dessous la photo de la prise d'air neuf de la CTA.
2 - Vert	CTA Vestiaires RDC	SITE 4803-DJS-1	Vestiaires Publiques RDC	4 (page 30)	Satisfaisant	RAS	La CTA fonctionne actuellement en 100% d'air neuf. Ci-dessous la photo de la prise d'air neuf et le rejet de la CTA.
2 - Vert	CTA Vestiaires Sous Sol	Piscine Jean Boiteux	Vestiaires sous-sol et annexes	4 (page 31)	Satisfaisant	RAS	La CTA fonctionne en 100% d'air neuf. La CTA fonctionne en mode grande vitesse.
2 - Vert	CTA Hall Bassin		Hall bassin	4 (page 32)	Satisfaisant	RAS	La CTA fonctionne actuellement en 100% d'air neuf.







Prise d'air neuf et rejet CTA Vestiaire RDC





2.2 EXTRACTEURS

Code couleur	N° Installation de ventilation	Localisation (Bâtiment)	Locaux concernés	Fiche annexe concernée	Avis	Priorisation des actions à mettre en œuvre	Commentaires
2 - Vert	Extracteur vestiaires sous- sol et annexes		Vestiaires sous-sol et annexes	4 (page 33)	Satisfaisant	RAS	Position du rejet d'air vicié en toiture
2 - Vert	Extracteur vestiaires femme sous-sol	SITE	Vestiaires femme sous-sol	4 (page 34)	Satisfaisant	RAS	Tel qu'il est monté, le ventilateur provoque un flux d'air VERS les vestiaires. Autrement dit, il s'agit d'un apport d'air. Ce flux d'air est dans le sens contraire d'un montage normal de l'extracteur. La situation de la prise d'air extérieur n'a pas pu être déterminée. Nous ne pouvons pas garantir qu'il s'agisse d'air neuf.
2 - Vert	Extracteur local chlore	4803-DJS-1 Piscine Jean Boiteux	Local chlore sous sol	4 (page 35)	Satisfaisant	RAS	Position du rejet d'air vicié en toiture. Variateur sur Grande Vitesse.
2 - Vert	Extracteur local acide et floculent		Local acide et floculent sous sol	4 (page 36)	Satisfaisant	RAS	Position du rejet d'air vicié en toiture. Variateur sur Grande Vitesse.
2 - Vert	Extracteur local technique et bâches		Local technique et bâches du sous sol	4 (page 37)	Satisfaisant	RAS	Position du rejet d'air vicié en toiture Variateur sur Grande Vitesse.



2.3 POLLUTION NON SPECIFIQUE - LOCAUX ADMINISTRATIFS - CDT

Code couleur	Locaux concernés	Localisation (Bâtiment)	Fiche annexe concernée	Conformité	Avis	Priorisation des actions à mettre en œuvre	Commentaires
2 - Vert	Bureau chef territoire Niv.0			Conforme par la ventilation mécanique	Satisfaisant	RAS	1 bouche de soufflage VGS 4803-DJS-1-119 1 bouche de reprise VGE 4803-DJS-1-120 Présence d'un ouvrant naturel aménagé dans le mur en pavés de verre
Sans objet	Hall Niv.0	SITE 4803-DJS-1 Piscine Jean Boiteux	4 (Plan page 28 Débits page 38)	Sans objet	Sans objet	Sans objet VGS 4803-DJS-1-125	1 bouche de soufflage VGS 4803-DJS-1-125 1 bouche de reprise VGE 4803-DJS-1-124
2 - Vert	Bureau Chef de bassin Niv.0			Conforme par la ventilation mécanique	Satisfaisant	RAS	1 bouche de soufflage VGS 4803-DJS-1-128 1 bouche de reprise VGE 4803-DJS-1-129 (inaccessible)



N° DE RAPPORT : 197156 51 51 20 O R34 VERSION 1

Code couleur	Locaux concernés	Localisation (Bâtiment)	Fiche annexe concernée	Conformité	Avis	Priorisation des actions à mettre en œuvre	Commentaires
Sans objet	Local stockage Chef de bassin Niv.0			Sans objet	Sans objet	Sans objet	1 bouche de soufflage VGS 4803-DJS-1-127
1 - Rouge	Accueil Niv.0			Non conforme	Défauts importants à corriger rapidement	Remédier à l'absence de ventilation	Absence de ventilation
1 - Rouge	Caisse Niv.0			Non conforme	Défauts importants à corriger rapidement	Remédier à l'absence de ventilation	Absence de ventilation
1 - Rouge	Local coffre fort Niv.0	SITE 4803-DJS-1 Piscine Jean Boiteux	4 (Plan page 28 Débits page 38)	Non conforme	Défauts importants à corriger rapidement	Remédier à l'absence de ventilation	Absence de ventilation
2 - Vert	Infirmerie Niv.0			Conforme par la ventilation mécanique	Satisfaisant	RAS VGS 4803-DJS-1-134	1 bouche de soufflage VGS 4803-DJS-1-134 1 bouche de reprise VGE 4803-DJS-1-135
1 - Rouge	Bureau MNS Niv.0	X		Non conforme	Défauts importants à corriger rapidement	Remédier à l'absence de ventilation	Absence de ventilation



2.4 POLLUTION NON SPECIFIQUE - LOCAUX SOCIAUX - CDT

Code couleur	Locaux concernés	Localisation (Bâtiment)	Fiche annexe concernée	Conformité	Avis	Priorisation des actions à mettre en œuvre	Commentaires
1 - Rouge	Vestiaire MNS Hommes Niv1		5 (Plan page 40 Débits page 41)	Non conforme	Défauts importants à corriger rapidement	Remédier à l'absence d'apport d'air neuf à raison de 25m3/h/occupant	1 bouche de reprise VGE 4803-DJS-1-34
2 - Vert	Vestiaire MNS femmes Niv.0			Conforme par la ventilation mécanique	Satisfaisant	RAS	1 bouche de soufflage VGS 4803-DJS-1-103
1 - Rouge	Vestiaire ouvriers Niv.0	SITE 4803-DJS-1 Piscine Jean Boiteux	5 (Plan page 39 Débits page 41)	Non conforme	Défauts importants à corriger rapidement	Limiter à 4 occupants afin de satisfaire aux exigences réglementaires. VGS 4803-DJS-1-110	1 bouche de soufflage VGS 4803-DJS-1-110 2 bouches de reprise VGE 4803-DJS-1-106 VGE 4803-DJS-1-107
2 - Vert	Vestiaire personnel femmes Niv.0			Conforme par la ventilation mécanique	Satisfaisant	RAS	1 bouche de soufflage VGS 4803-DJS-1-117



N° DE RAPPORT : 197156 51 51 20 O R34 VERSION 1

Code couleur	Locaux concernés	Localisation (Bâtiment)	Fiche annexe concernée	Conformité	Avis	Priorisation des actions à mettre en œuvre	Commentaires				
2 - Vert	Réfectoire Niv.0		5 (Plan page 39	Conforme par la ventilation mécanique	Satisfaisant	VGE 4803-DJS-1-122	1 bouche de soufflage VGS 4803-DJS-1-121 2 bouches de reprise VGE 4803-DJS-1-122 et 123				
2 - Vert	Vestiaire éducateurs sportifs Niv.0	SITE 4803-DJS-1 Piscine Jean Boiteux	4803-DJS-1 Piscine Jean	4803-DJS-1 Piscine Jean	4803-DJS-1 Piscine Jean	4803-DJS-1 Piscine Jean	Débits page 41)	Conforme par la ventilation mécanique	Satisfaisant	VGS 4803-DJS-1-131	1 bouche de soufflage VGS 4803-DJS-1-131 La gaine débouche directement dans le local. 1 bouche de reprise VGE 4803-DJS-1-132 (absence de débit)
1 - Rouge	Vestiaire MNS femmes Niv1		5 (Plan page 40 Débits page 41)	Non conforme	Défauts importants à corriger rapidement	Remédier à l'absence d'apport d'air neuf à raison de 25m3/h/occupant	1 bouche de reprise VGE 4803-DJS-1-150				

N° DE RAPPORT : 197156 51 51 20 O R34 VERSION 1

2.5 SANITAIRES - CDT

Code couleur	Sanitaires concernés	Localisation (Bâtiment)	Fiche annexe concernée	Conformité	Avis	Priorisation des actions à mettre en œuvre	Commentaires
2 - Vert	Sanitaires vestiaires MNS femmes Niv.0			Conforme	Satisfaisant	RAS	2 bouches de reprise VGE 4803-DJS-1-104 VGE 4803-DJS-1-105
1 - Rouge	Sanitaires vestiaires ouvriers hommes Niv.0			Non conforme	Défauts importants à corriger rapidement	Augmenter le débit d'extraction.	3 bouches de reprise VGE 4803-DJS-1-107 VGE 4803-DJS-1-108 (absence de débit) VGE 4803-DJS-1-109 (absence de débit) Voir remarque ci-dessous
1 - Rouge	WC Vestiaire personnel femmes Niv.0			Non conforme	Défauts importants à corriger rapidement	Remédier à l'absence de ventilation	Absence de ventilation
1 - Rouge	Douche Vestiaire personnel femmes Niv.0	SITE 4803-DJS-1 Piscine Jean	6 (Plan page 42 Débits page 43)	Non conforme	Défauts importants à corriger rapidement	Remettre en état le système de ventilation (débit d'air insuffisant)	1 bouche de reprise VGE 4803-DJS-1-118
1 - Rouge	WC bureau personnel Niv.0	Boiteux		Non conforme	Défauts importants à corriger rapidement	Remédier à l'absence de ventilation	Absence de ventilation
2 - Vert	WC éducateurs sportifs Niv.0			Conforme	Satisfaisant	VGE 4803-DJS-1-133	1 bouche de reprise VGE 4803-DJS-1-133

La gaine ci-contre présente dans les sanitaires ouvriers homme est positionnée au-dessus d'une douche, ce qui peut être source d'inconfort.





N° DE RAPPORT : 197156 51 51 20 O R34 VERSION 1

Code couleur	Sanitaires concernés	Localisation (Bâtiment)	Fiche annexe concernée	Conformité	Avis	Priorisation des actions à mettre en œuvre	Commentaires
1 - Rouge	Douche éducateurs sportifs Niv.0	SITE	6	Non conforme	Défauts importants à corriger rapidement	Remédier à l'absence de ventilation	Absence de ventilation
2 - Vert	WC éducateurs sportifs Niv.0	4803-DJS-1 Piscine Jean Boiteux	(Plan page 42 Débits page 43)	Conforme	Satisfaisant	RAS	Ventilation par balayage via le WC



2.6 LOCAUX A POLLUTION SPECIFIQUE - CDT

Code couleur	Locaux concernés	Localisation (Bâtiment)	Fiche annexe concernée	Conformité	Avis	Priorisation des actions à mettre en œuvre	Commentaires
1 - Rouge	Local technique Grand Bassin Niv1			Non conforme	Défauts importants à corriger rapidement	Remédier à l'absence d'apport d'air neuf	Ce local est ventilé grâce à plusieurs extracteurs: Extracteur local Acide, extracteur local Chlore et extracteur Bâche Nous n'avons pas constaté la présence d'ouvrant vers l'extérieur. L'air de compensation n'est donc pas de l'air neuf. 4 bouches de reprise (d'air ambiant): VGE 4803-DJS-1-4, 5, 6 et 7
2 - Vert	Local Chlore Niv1	SITE 4803-DJS-1 Piscine Jean Boiteux	7 (Plan page 45 Débits page 46)	Conforme	Satisfaisant	VGE 4803-DJS-1-8	1 bouche de reprise : VGE 4803-DJS-1-8. Le taux de renouvellement d'air est de 15 vol/h.
2 - Vert	Local floculents Niv1			Conforme	Satisfaisant	RAS VGE 4803-DJS-1-10	1 bouche de reprise : VGE 4803-DJS-1-10 Le taux de renouvellement d'air est de 34 vol/h.



N° DE RAPPORT : 197156 51 51 20 O R34 VERSION 1

Code couleur	Locaux concernés	Localisation (Bâtiment)	Fiche annexe concernée	Conformité	Avis	Priorisation des actions à mettre en œuvre	Commentaires
2 - Vert	Local acide Niv1	SITE 4803-DJS-1 Piscine Jean	7 (Plan page 45 Débits page 46)	Conforme	Satisfaisant	VGE 4803-DJS-1-11	1 bouche de reprise : VGE 4803-DJS-1-11 Le taux de renouvellement d'air est de 37 vol/h.
2 - Vert	Local Rangement Niv.0	Boiteux	7 (Plan page 44 Débits page 46)	Conforme	Satisfaisant	RAS	3 bouches de reprise : VGE 4803-DJS-1-100 à 102 Le taux de renouvellement d'air est de 4,7 vol/h.

N° DE RAPPORT : 197156 51 51 20 O R34 VERSION 1

2.6.1 Locaux à Pollution Spécifique – Captages Localisés – CDT

Code couleu	Captage localisé concerné	Localisation (Bâtiment)	Local concerné	Fiche annexe concernée	Test fumigèn e	Vitesse au point d'émissio n	Vitesse transport en gaine	Avis	Priorisation des actions à mettre en œuvre	Commentaires
1 - Roug	Bâche e Chloramines Niv1	SITE 4803-DJS-1 Piscine Jean Boiteux	Local bassins tampons	7 (Plan page 45 Débits page 46)	Sans objet	Sans objet	Sans objet	Défauts importants à corriger rapidement	Recouvrir correctement la bâche afin de capter efficacement les vapeurs émises.	La bâche est constituée de 2 bassins tampons ventilés par 3 bouches d'extraction VGE 4803-DJS-1-1 à 3. La bâche n'étant pas correctement recouverte, les vapeurs ne sont pas correctement captées et le taux de renouvellement de l'air ne peut pas être calculé. Si la bâche était correctement recouverte, le taux de renouvellement d'air serait de 288 vol/h.

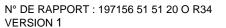
2.7 POLLUTION NON SPECIFIQUE - LOCAUX ADMINISTRATIFS - ERP

Code couleur	Locaux concernés	Localisation (Bâtiment)	Fiche annexe concernée	Conformité	Avis	Priorisation des actions à mettre en œuvre	Commentaires
1 - Rouge	Local associatif Niv.0	SITE 4803-DJS-1 Piscine Jean Boiteux	8 (Plan page 47 Débits page 48)	Non conforme	Défauts importants à corriger rapidement	Remédier à l'absence d'apport d'air neuf à raison de 18m3/h/occupant	1 bouche de reprise VGE 4803-DJS-1-126



2.8 POLLUTION NON SPECIFIQUE - VESTIAIRES - ERP

Code couleur	Locaux concernés	Localisation (Bâtiment)	Fiche annexe concernée	Conformité	Avis	Priorisation des actions à mettre en œuvre	Commentaires
	Vestiaire hommes Niv1		9 (Plan page 50 Débits page 51)				4 bouches de soufflage VGS 4803-DJS-1-20 à 22 et 24 8 bouches d'extraction encrassées VGE 4803-DJS-1-13 à 19 et 23 Voir photos ci-dessous.
2 - Vert	Vestiaire handicapés 1 Niv.0	SITE 4803-DJS-1		Conforme par la ventilation mécanique	Satisfaisant	RAS	1 bouche de soufflage VGS 4803-DJS-1-114 2 bouches d'extraction VGE 4803-DJS-1-115 VGE 4803-DJS-1-116
1 - Rouge	Vestiaire handicapés 2 Niv.0	Piscine Jean Boiteux	9 (Plan page 49 Débits page 51)	Non conforme	Défauts importants à corriger rapidement	Limiter à 1 occupant afin de satisfaire aux exigences règlementaires	1 bouche de soufflage VGS 4803-DJS-1-111 2 bouches d'extraction VGE 4803-DJS-1-112 VGE 4803-DJS-1-113 (Absence de débit).
1 - Rouge	Vestiaire Collectif 1 femmes Niv.0			Non conforme	Défauts importants à corriger rapidement	Limiter à 2 occupants afin de satisfaire aux exigences règlementaires.	1 bouche de soufflage VGS 4803-DJS-1-136 1 bouche d'extraction VGE 4803-DJS-1-137 très encrassée





Grille de soufflage vestiaires homme



Bouches d'extraction vestiaires homme



Vestiaires homme





N° DE RAPPORT : 197156 51 51 20 O R34 VERSION 1

Code couleur	Locaux concernés	Localisation (Bâtiment)	Fiche annexe concernée	Conformité	Avis	Priorisation des actions à mettre en œuvre	Commentaires
1 - Rouge	Vestiaire Collectif 2 hommes Niv.0	SITE	9 (Plan page 49 Débits page 51)	Non conforme	Défauts importants à corriger rapidement	Limiter à 2 occupants afin de satisfaire aux exigences règlementaires.	1 bouche de soufflage VGE 4803-DJS-1-138 1 bouche d'extraction VGE 4803-DJS-1-139
	Vestiaires femmes Niv1	4803-DJS-1 Piscine Jean Boiteux	9 (Plan page 50 Débits page 51)				3 bouches de soufflage VGE 4803-DJS-1-151 à 153 5 bouches d'extraction encrassées VGE 4803-DJS-1-154 à 158 Voir photos ci-dessous.

Bouches d'extraction vestiaires femme



Bouche de soufflage vestiaires femme





2.9 SANITAIRES - ERP

Code couleur	Sanitaires concernés	Localisation (Bâtiment)	Fiche annexe concernée	Conformité	Avis	Priorisation des actions à mettre en œuvre	Commentaires
2 - Vert	Douches hommes Niv1		10 (Plan page 54	Conforme	Satisfaisant	RAS	9 bouches d'extraction encrassées VGE 4803-DJS-1-25 à 33
2 - Vert	Douches femmes Niv1		Débits page 55)	Conforme	Satisfaisant	RAS	9 bouches d'extraction encrassées VGE 4803-DJS-1-159 à 167
2 - Vert	Sanitaires vestiaires handicapés 1 Niv.0	SITE 4803-DJS-1 Piscine Jean Boiteux		Conforme	Satisfaisant	RAS	2 bouches de reprise VGE 4803-DJS-1-115 VGE 4803-DJS-1-116
1 - Rouge	Sanitaires vestiaires handicapés 2 Niv.0		10 (Plan page 53 Débits page 55)	Non conforme	Défauts importants à corriger rapidement	Augmenter le débit d'extraction.	2 bouches de reprise VGE 4803-DJS-1-112 VGE 4803-DJS-1-113 (Absence de débit)
2 - Vert	Sanitaires hommes et femmes Niv.0			Conforme	Satisfaisant	RAS	10 bouches d'extraction encrassées VGE 4803-DJS-1-140 à 149

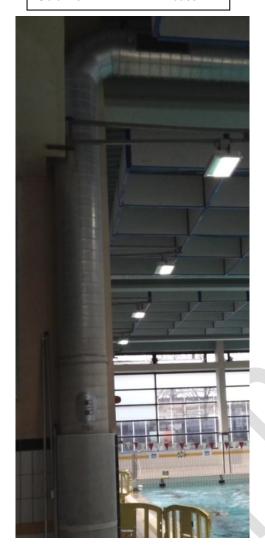


2.10 LOCAUX A POLLUTION SPECIFIQUE - ERP

Code couleur	Locaux concernés	Localisation (Bâtiment)	Fiche annexe concernée	Conformité	Avis	Priorisation des actions à mettre en œuvre	Commentaires
2 - Vert	Hall Bassin Niv.0	SITE 4803-DJS-1 Piscine Jean Boiteux	11 (Plan page 57 Débits page 58)	Conforme	Satisfaisant	RAS	22 bouches de soufflage VGS 4803-DJS-1-35 à 56 42 bouches d'extraction VGE 4803-DJS-1-57 à 99 Ces bouches sont inaccessibles. Voir photos ci-dessous.



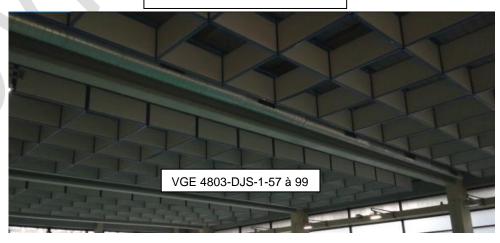
Colonne d'extraction hall bassin



Bouches de soufflage hall bassin



Bouches d'extraction hall bassin



N° DE RAPPORT : 197156 51 51 20 O R34

VERSION 1

ANNEXE 1 DOCUMENTS DE REFERENCE

Notre prestation est réalisée en référence aux textes réglementaires suivants :

- Code du Travail : obligations du maître d'ouvrage pour la conception des lieux de travail chapitre « aération et assainissement » : articles R4212-1 à R4212-7,
- Code du travail: obligations de l'employeur pour l'utilisation des locaux de travail; chapitre « aération et assainissement » et notamment les articles R. 4222-1 à R. 4222-17, R. 4222-20 à R. 4222-22,
- Article R4222-11: « Pour chaque local à pollution spécifique, la ventilation est réalisée et son débit déterminé en fonction de la nature et de la quantité des polluants ainsi que, le cas échéant, de la quantité de chaleur à évacuer, sans que le débit minimal d'air neuf puisse être inférieur aux valeurs fixées à l'article R. 4222-6.
 - Lorsque l'air provient de locaux à pollution non spécifique, il est tenu compte du nombre total d'occupants des locaux desservis pour déterminer le débit minimal d'entrée d'air neuf. »
- Arrêté Ministériel du 8 octobre 1987 relatif au contrôle périodique des installations d'aération et d'assainissement des locaux de travail,
- Circulaire du 9 mai 1985 relative aux commentaires techniques des décrets 84-1093 et 84-1094
- Note technique du 5 novembre 1990 relative à l'aération et l'assainissement des ambiances de travail,
- Arrêté ministériel du 31 janvier 1986 relatif à la protection contre l'incendie des bâtiments d'habitation
- Arrêté du 23 novembre 1979 portant règlement sanitaire du département de Paris

Les référentiels ci-après (normes et recommandations) sont également applicables :

guides INRS ED 695 et ED 657 relatifs à la ventilation générale des locaux,

N° DE RAPPORT : 197156 51 51 20 O R34

VERSION 1

ANNEXE 1 CONTENU DE LA PRESTATION

Selon le cas et compte tenu de la configuration des installations, les mesures suivantes sont réalisées.

• Locaux à pollution non spécifique

Locaux dans lesquels la pollution est liée à la seule présence humaine, à l'exception des locaux sanitaires.

Mesures associées :

- Examen visuel de l'installation de ventilation (gaines, ventilateurs, filtres, ...) et mesure du débit global de l'installation ;
- Analyse du mode de ventilation des locaux (présence ou absence de systèmes de ventilation mécanique, ouvrants donnant sur l'extérieur) ;
- Mesurage du débit d'air neuf introduit, du volume du local ;
- Avis de conformité pour chaque local vis-à-vis des articles R4222-4 à R4222-6 du code du travail en fonction du nombre d'occupants.

Sanitaires

Mesures associées :

- Examen visuel de l'installation de ventilation (gaines, ventilateurs,...) et mesure du débit global de l'extracteur;
- Mesurage des débits d'air extraits pour chaque installation sanitaire ;
- Avis de conformité vis-à-vis de l'article R4212-6 du code du travail.

• Locaux à pollution spécifique (ventilation générale) :

Locaux dans lesquels des substances dangereuses ou gênantes sont émises sous forme de gaz, vapeurs, aérosols solides ou liquides autres que celles qui sont liées à la seule présence humaine.

Mesures associées :

- Analyse du mode de ventilation des locaux (apport d'air neuf, air de compensation...);
- Mesure du débit global de l'installation de ventilation du local;
- Examen de l'état de tous les éléments de l'installation de ventilation (système de captage, gaines, dépoussiéreurs, épurateurs, systèmes d'apport d'air de compensation...);

⇒ En cas de recyclage d'air :

- Contrôle des systèmes de surveillance et des dispositifs d'avertissement automatique mis en œuvre;
- Contrôle de la concentration en poussières sans effet spécifique dans les gaines de recyclage ou à leur sortie dans un écoulement canalisé;
- Contrôle de la concentration en polluants dans les gaines de recyclage ou à leur sortie dans un écoulement canalisé.



N° DE RAPPORT : 197156 51 51 20 O R34

VERSION 1

ANNEXE 3 METHODOLOGIE DE MESURAGE ET MATERIEL UTILISE

3.1 Méthodologie

DESIGNATION	METHODOLOGIE	REFERENTIEL
Débit d'air en gaine fermée	Mesure de la vitesse de l'écoulement de l'air en gaine à l'aide d'un tube de Pitot et d'un micro manomètre	NF EN 16211
Débit d'air en gaine fermée	Mesure de la vitesse de l'écoulement de l'air en gaine à l'aide d'un anémomètre thermique	NF EN 16211
Débit d'air sur grilles	Mesure de la vitesse de l'écoulement de l'air par quadrillage de l'ouverture à l'aide d'un anémomètre à hélice ou fil chaud	-
Débit d'air extrait ou soufflé par des diffuseurs ou bouches	Mesure du débit d'air extrait / soufflé directement à l'aide d'un balomètre ou d'un cône spécifique raccordé à un anémomètre à fil chaud	-
Vitesse de captage	Mesure des vitesses d'air au niveau du point d'émission (à la source de la pollution) à l'aide d'un anémomètre à fil chaud ou à hélice	-
Pression statique	Mesure à l'aide d'un micro manomètre	-
Température et humidité de l'air	Mesure de la température et de l'humidité en ambiance ou en gaine à l'aide d'une sonde thermo-hygrométrique	-
Pression barométrique	Mesure de la pression atmosphérique à l'aide d'un baromètre numérique	-

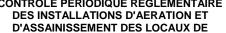
N° DE RAPPORT : 197156 51 51 20 O R34

VERSION 1

3.2 Matériel utilisé

N° UGEM	Туре	Gamme	Précision
0503 17 001	Thermo-hygromètre	0 à 60 °C 0 à 100 % HR	± 0,5 °C ± 3 % HR
0204 18 001	Baromètre	735 à 1050 hPa	1 hPa
0305 20 004	Anémomètre à fil chaud	0 à 20 m/s	2 %
0303 20 009	Anémomètre à hélice	0 à 30 m/s	2%
0301 99 502	Tube de Pitot double	longueur 500 mm	1
0208 20 010	Micromanomètre électronique	0 à 10000 Pa	3 %

apave

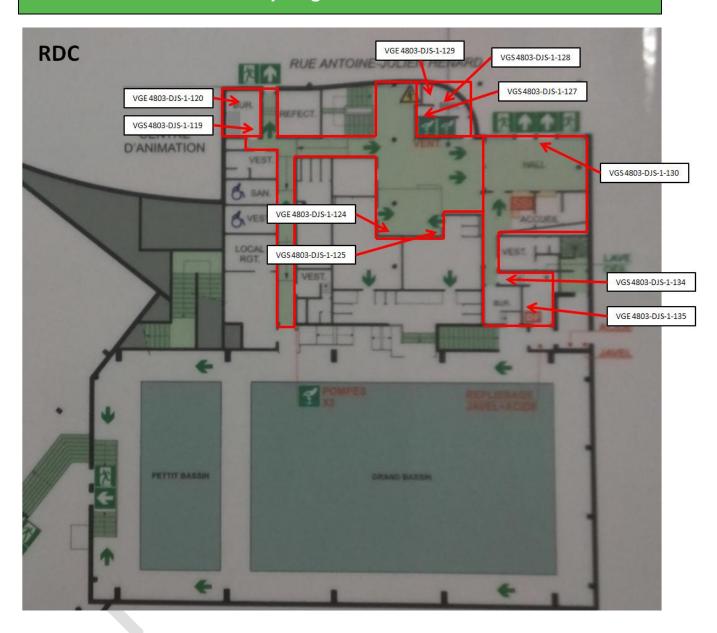


N° DE RAPPORT: 197156 51 51 20 O R34

VERSION 1

ANNEXE 4 DETAILS DES MESURAGES - LOCAUX ADMINISTRATIFS ET POLLUTION NON SPECIFIQUE - CODE DU TRAVAIL

Repérage des locaux



VGS = Ventilation générale par soufflage VGE = Ventilation générale par extraction



N° DE RAPPORT : 197156 51 51 20 O R34

VERSION 1

CTA

	ANNEXE	4			CTA Hall		SITE 480		-1 Piscine teux	Jea	n	
0 - Géné	éralités	☐ Gestion tec	hnique	e central	isée (GTC	:)						
Marque/ N° de sé Commen	erie : incor	/ Type inconn	u			Date de v	Bâtiment : rérification :		4803-DJS-1 22/02/2021			
1 - Doss	sier de l'installa	ation										
☐ Préser ☐ Absen ☐ En cou	urs de réalisation	d'instruction	∟ Val ∟ Dis ∟ Me	leurs de spositior sures à		e pour la ven en cas de pa			H			
2 04				ـــــــــــــــــــــــــــــــــــــ								
∟ Préser	2 - Système d'avertissement en cas de défaillance L Présent L Indicateur visuel Fonctionnement L Indicateur sonore Fonctionnement Commentaires : /											
	3 - Examen visuel											
	ion de l'état gén des filtres :		tisfaisa tisfaisa			atisfaisant atisfaisant	∟Non réalisa ⊾Non réalisé					
-	i des lillies . I I des prises d'ai		usraisa tisfaisa			atisfaisant	L Non access					
	i des prises d'air i des rejets d'air		usiaisa tisfaisa			atisfaisant	L Non access					
Commen	ntaires : Posi		e d'ai	r neuf	en faça	de. Les b	ouches sont er		es. La CTA fo	nction	nne	
4 - Mesu	urages □N	on réalisable										
Débits m	nesurés : 🛂 A	irneuf ∟Air	soufflé	á L/	Air repris	ШA	ir rejeté					
Air rejeté	existant: Ou	i ▼		Pou	urcentaç	ge d'air n	euf dans le sou	fflage :	100%		1	
	Type de mesure	Type de cond	duit	Dimer	nsions		Vitesse		Débit à 20°C et 1013hPa*	Ps (Pa)	Inc.	
Air neuf	∟Gaine ∟Débouché	Rectangulaire	T F	Long. Larg.	0,375m 0,180m	5,19m/s	Ecart-type (m/s)	0,61	757 m3/h	1	1	
Air soufflé	∟Gaine ∟Débouché	Rectangulaire	T F	Long. Larg.		1	Ecart-type (m/s)	1	1	1	1	
Air repris	∟Gaine ∟Débouché	Circulaire	•	Diam.		1	Ecart-type (m/s)	1	1	1	1	
Air rejeté	∟Gaine ∟Débouché	Circulaire	•	Diam.		1	Ecart-type (m/s)	1	1	1	1	
* Débit c	corrigé seuleme	nt si mesure er	е									
Débits d'	'air de référence	e: /										
	rs statiques de r			/							,	
	ement plans de r ntaires : Nº A					à la norme	NF EN 162211				•	
	Commentaires : N° équipement utilisé : 0303 20 009.											
5-Locau	ıx desservis											
Hall RD0	C du site 4803-E	JS-1 Piscine J	ean B	loiteux								



N° DE RAPPORT : 197156 51 51 20 O R34

	ANNE	KE 4		_	TA iaires	SITE	4803-DJS-1	Pisci	ne Jean B	oiteı	ıx		
0 - Géné	éralités	☐ Gestion	techniqu	e centralise	ée (GTC)								
Marque/ N° de sé Commer	erie: 2	IAT / FLOWWA 05019001958-1				Date de v	Bâtiment : /érification :		4803-DJS-1 22/02/2021				
1 - Doss	sier de l'inst	allation											
⊔Préser	nt	ice d'instruction		escriptif de aleurs de r	s installation éférence	is				1			
MAbsen	. –	signe d'utilisation	□M	esures à pi	prises pour rendre en ca		10.						
	urs de réalisati	on		ossier de n	naintenance			4	-				
Commer	itaires :												
2 - Système d'avertissement en cas de défaillance													
∟Préser	□ Présent □ Indicateur visuel Fonctionnement □ ▼												
⊻ Absen	△ Absent												
Commer	☑Absent ☐ Andreased Solid C												
3 - Exan	nen visuel												
	ion de l'état g	jonorui . —	Satisfais		✓ Non sati		∐Non réalisa						
	des filtres :		Satisfais		□ Non satis		⊻ Non réalisé						
	des prises		Satisfais		□ Non satis		□ Non access						
	n des rejets d		Satisfais EE de		□Non satis d'air ne uf a		□Non access I du solarium. P		SUPOSEE du	reiet	d'air		
Commer	itali 65 .						tuellement en 1			,			
4 - Mesu	urages	∟ Non réalisable											
Débits m	nesurés :	☑ Air neuf	Air souffl	é ∐Ai	r repris	ĽA	ir rejeté						
Air rejeté	existant :	Oui 🔻		F	Pourcentag	ge d'air n	euf dans le sou	fflage :	100%		ı		
	Type de mesure	Type de co	onduit	Dime	nsions		Vitesse		Débit à 20°C et 1013hPa*	Ps (Pa)	Inc.		
Air neuf	☑ Gaine ☑ Débouché	Circulaire	•	Diam.	0,200m	3,53m/s	Δp moyen (Pa)	7,67	406 m3/h	-41	83%		
Air	L Gaine			Diam.			Ecart-type (Pa) Ecart-type (m/s)	3,06					
soufflé	□ Débouché	Circulaire	•	Diam.		/	Loan type (III/3)	,	1		/		
Air	∟Gaine	Circulaire	•	Diam.		,	Ecart-type (m/s)	1	,		/		
repris	∟ Débouché					,			,		,		
Air rejeté	☑ Gaine ☑ Débouché	Circulaire	•	Diam.	0,200m	5,19m/s	Δp moyen (Pa)	16,33	597 m3/h	15	40%		
_	Débit corrigé seulement si mesure en gaine												
	* Débit corrigé seulement si mesure en gaine Débits d'air de référence : -												
Pressions statiques de référence : -													
Emplacement plans de mesure : Non conforme à la norme NF EN 16211.													
Commentaires : N° équipement utilisé : 020820010 et 030199502													
5-Locaux desservis													
Vestiaire	s Publiques	RDC du site 48	03-DJS	-1 Piscine	e Jean Boite	eux							



N° DE RAPPORT : 197156 51 51 20 O R34

	ANNEXE	4		Ves	CTA tiaires Sol		SITE 480		-1 Piscine teux	Jea	n	
0 - Géné	éralités	☐ Gestion te	echniqu	e centra	lisée (GTC	C)						
Marque/ N° de sé Commer	érie : incor	/ type inconn nnu	u			Date de v	Bâtiment : /érification :		4803-DJS-1 22/02/2021			
1 - Doss	sier de l'installa	ition										
∟ Prése	nt LiConsiss	d'instruction ne d'utilisation	L ⊔v. -	aleurs d	des instal e référenc ons prises		itilation		1			
▲Abser		ie u uulisauoti	⊔M	esures à	prendre	en cas de p	anne		0 -			
□ En cours de réalisation □ □ Dossier de maintenance												
Commentaires : /												
2 - Système d'avertissement en cas de défaillance												
2 - Système d'avertissement en cas de defaillance ☑ Présent ☑ Indicateur visuel Fonctionnement Non vérifié ☑												
∟Abser	□ Absent □ Indicateur sonore Fonctionnement											
Commer	ntaires : /										1	
3 - Exar	nen visuel											
Vérificat	ion de l'état gén	éral: ≝S	atisfais	ant	∟Non s	atisfaisant	∟Non réalisa	ble				
Contrôle	des filtres :	LIS	atisfais	ant	∐Non s	atisfaisant	⊻ Non réalisé					
Situation	des prises d'aiı	neuf: ∟S	atisfais	ant	∐Non s	atisfaisant	✓ Non access	ible				
Situation	n des rejets d'air	vicié : ⊔S	atisfais	ant	∟Non s	atisfaisant	∠ Non access	ible				
Commer		TA fonctionr t pas été ide			d'air neu	f. Les em	iplacements de	s prise:	s d'air neuf et	vicié		
4 - Mes	urages □N	on réalisable										
Débits m	nesurés: 🎞 🗀 A	irneuf ĽAi	r souff	lé L	Air repris	LA	ir rejeté					
Air rejete	é existant : No	n 🔻		Po	urcenta	ge d'air n	euf dans le sou	fflage :	100%			
	Type de mesure	Type de coi	nduit	Dime	ensions		Vitesse		Débit à 20°C et 1013hPa*	Ps (Pa)	Inc.	
Air neuf	⊔Gaine ⊔Débouché	Circulaire	•	Diam.		/	Ecart-type (m/s)	/	1		/	
Air soufflé	☑Gaine ☑Débouché	Rectangulaire	•	Long.	0,30m 1,50m	2,08m/s	Ecart-type (m/s)	0,32	3370 m3/h	55	17%	
Air repris	∐Gaine ∐Débouché	Circulaire	_	Diam.	,	/	Ecart-type (m/s)	1	,	1	/	
Air	L. Gaine	Circulaire	_	Diam.		,	Ecart-type (m/s)		Sans objet		/	
rejeté	rejete L Débouché											
	* Débit corrigé seulement si mesure en gaine											
Débits d'air de référence : 6000 m3/h												
Pressions statiques de référence : / Emplacement plans de mesure : Non conforme à la norme NF EN 16211												
Commentaires: N° équipement utilisé: 0305 20 004. La CTA fonctionne en mode grande vitesse.												
	ıx desservis											
	s sous-sol et an	nexes du site	4803-	DJS-1	Piscine J	ean Boite	шх					



N° DE RAPPORT : 197156 51 51 20 O R34

	ANNEXE	4	CTA Hall I	Bassin	SITE 480		-1 Piscine teux	Jea	n
0 - Génér	alités	☐Gestion techniqu	ue centralisée (GTC	C)					
N° de sér	Marque/type: CIAT / GI S300 Bâtiment: 4803-DJS-1 N° de série: inconnu Date de vérification: 22/02/2021 Commentaires:								
1 - Dossi	er de l'installa	tion					100		
⊻ Présent	 ☑ Présent ☑ Notice d'instruction ☑ Valeurs de référence 								
∐Absent ∐En coui	∟ ∟Consignrs de réalisation	ne d'utilisation	Dispositions prises Mesures à prendre Dossier de mainten	en cas de p	les .				
Comment	aires :	_					-	0	1
O Custà			dáfaillanaa			Ш]-
∠ - Syste ∠ Présent ∠ Absent	:		ionnement Oui	•			CINI		
Comment							1		
3 - Exam	en visuel								
Vérification	n de l'état géne	éral : ≝Satisfai	sant LINon s	atisfaisant	∟Non réalisa	ble			
Contrôle	des filtres :	L Satisfai	sant □Non s	atisfaisant	✓ Non réalisé				
Situation	des prises d'air	neuf :	sant 🗆 Non s	atisfaisant	✓ Non access	ible			
Situation	des rejets d'air	vicié : ∟Satisfai	sant □Non s	atisfaisant	∠ Non access	ible			
Comment		TA fonctionne act et vicié n'ont pas		00% d'aiı	neuf. Les emp	laceme	nts des prise	s d'aiı	
4 - Mesu	rages □Ne	on réalisable							
Débits me	<u> </u>	ir neuf ∟Air souf	flé ⊻ Air repris	LА	ir rejeté				
Air rejeté	existant : Oui	-	Pourcenta	ge d'air n	euf dans le sou	fflage :	100%		
	Type de mesure	Type de conduit	Dimensions		Vitesse		Débit à 20°C et 1013hPa*	Ps (Pa)	Inc.
Air neuf	⊻ Gaine ∟ Débouché	Rectangulaire 🔻	Long. 1,300m Larg. 0,900m	4,78m/s	Ecart-type (m/s)	0,69	20119 m3/h	-43	14%
	∟Gaine ∟Débouché	Circulaire T	Diam.	/	Ecart-type (m/s)	1	- 1	/	/
	⊻ Gaine ∟Débouché	Rectangulaire v	Long. 0,55m Larg. 1,20m	7,80m/s	Ecart-type (m/s)	0,52	18533 m3/h	-258	14%
	∟Gaine ∟Débouché	Rectangulaire v	Long.	- /	Ecart-type (m/s)	/	- 1		/
* Débit corrigé seulement si mesure en gaine									
Débits d'air de référence : 26000 m3/h									
Pressions statiques de référence : / Emplacement plans de mesure : Non conforme à la norme NF EN 16211									
	nent plans de n					randa 🖽	itosso		
Comment		quipement utilisé : (20 004. La	C I A IONCI	ionne en mode g	nanue V	11C55C.		
5-Locaux desservis Hall bassin du site 4803-DJS-1 Piscine Jean Boiteux									

N° DE RAPPORT : 197156 51 51 20 O R34

VERSION 1

EXTRACTEURS

ANNEXE	4		CTEUR s+Annexes	SITE	4803-DJS-1 Pis Boiteux	cine Jean		
0 - Généralités								
Marque/type : N° de série : Commentaires :	CIAT / GI SO25 inconnu Année 2003		Bâtiment : Date de vérific	4803-DJS-1 cation :	22/02/2021			
1 - Dossier de l'in	stallation			-				
☑ Présent	☐ Consigne d'utilisation ☐ ☐ Dispositions prises pour la ventilation ☐ ☐ Mesures à prendre en cas de panne							
Commentaires :						100000		
2 - Sy stèm e d'ave	artiesement on a	ae de défaille	100		4	-		
_	ndicateur visuel	Fonctionneme		_				
⊻ Présent	ndicateur sonore	Fonctionneme		•				
Commentaires :	Position du rej	et d'air vicié eı	n toiture.					
3 - Examen visue	ı							
Vérification de l'éta	ıt général : ⊿Sati	sfaisant 🗆 Nor	n satisfaisant					
Commentaires :	-							
4 - Mesurages	∟Non réalisable							
Type de mesure : ☑ Mesure en gaine ☐ Mesure au débouché Type de conduit : ☐ ☐ ☑ ☑ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐								
		_	Surface	: 0,20 m²				
Emplacement plan	de mesure :	Non conforme	à la norme NF	EN 16211				
Nombre de points		8						
Vitesse moyenne i		6,32 m/s	ΔP moyen :	24,00	Ecart-type en Pa :	1,20		
Vitesse moyenne à 20°C et 1013hPa : 6,32 m/s								
Débit d'air global : 4471 m 3/h Incertitude : 28%						. E000 m2/h		
Débit global à 20°C et 1013hPa: 4471 m 3/h Débit d'air de référence : 5000 m3/h Débit d'air année N-1 : /								
Pression statique : 3 Pa Pression statique de référence : /								
Pression statique année N-1 : /								
Commentaires : N° équipement utilisé : 020820010 et 030199502								
5 - Locaux conce	rnés / Installatio	ns concernées						
Vestiares sous-sol et annexes du site 4803-DJS-1 Piscine Jean Boiteux								



N° DE RAPPORT : 197156 51 51 20 O R34

ANNEXE	4	transfer and a contract	CTEUR s femmes	SITE 4	803-DJS-1 Pise Boiteux	cine Jean	
0 - Généralités							
Marque/type : N° de série : Commentaires :	ALDES / DL630 inconnu		Bâtiment : Date de vérific	4803-DJS-1 ation: 2	22/02/2021		
1 - Dossier de l'ins	stallation						
☐ Présent ☐ Absent ☐ Cons ☐ Commentaires : 2 - Sy stème d'ave ☐ Présent ☐ In	rtissem ent en c ndicateur visuel ndicateur sonore - I t général : ĽSatis	L Valeurs de la Lipinspositions Limesures à pui lipinsposier de la Lipinsposie de la Lipinspos	s prises pour la vorendre en cas de maintenance ce nt: Non vérifié nt:	panne			
Commentaires :	il s'agit d'un ap	port d'air. Ce fl situation de la	ux d'air est da prise d'air ex	ns le sens co térieur n'a pas	/ERS les vestiaires ntraire d'un monta s pu être déterminé	ge normal de	
4 - Mesurages	□ Non réalisable						
Type de mesure : L Type de conduit :		0,570 m	ure au débouché Surface :	0,21 m²			
Emplacement plan	de mesure :	Non conforme	à la norme NF l	EN 16211			
Nombre de points d Vitesse moyenne n		6 1,15 m/s		L	Ecart-type en m/s :	0,05	
Débit d'air global :		885 m 3/h	Incertitude :	Dé	t d'air de référence : bbit d'air année N-1 :	1	
P Commentaires :	ression statique : N° équipement u		009.		atique de référence : statique année N-1 :	A1	
5 - Locaux concernés / Installations concernées							
Vestiaires sous-sol				iteux			



N° DE RAPPORT : 197156 51 51 20 O R34

ANNEXE	4		EUR Local lore	SITE	E 4803-DJS-1 Piso Boiteux	cine Jean		
0 - Généralités								
Marque/type : N° de série : Commentaires :	ICME / BPV80 B 1363260707	66/4	Bâtiment : Date de vérific	4803-DJS- ation :	22/02/2021			
1 - Dossier de l'ins	stallation				- 9			
✓ Présent ☐ Absent ☐ Cons ☐ Commentaires: 2 - Système d'ave ☐ Présent ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐		☑ Valeurs de ☑ Disposition ☐ Mesures à p ☐ ☐ Dossier de	s prises pour la von prendre en cas de maintenance					
☑Absent ☐ ☐ In Commentaires :	Position du rej		70					
3 - Examen visuel								
Vérification de l'état Commentaires :	général : ≝Satis -	sfaisant ∟ Non	ı satisfaisant					
4 - Mesurages Type de mesure : L Type de conduit :	Type de mesure : ☑ Mesure en gaine ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐							
	Diamètre :	0,300 m						
	(52		Surface :			,		
Emplacement plan			norme NF EN 1	6211				
Nombre de points d Vitesse moyenne n Vitesse moyenne Débit d'air global:	nesurée :	5 3,42 m/s Pa: 869 m3/h	ΔP moyen : 3,42 m/s	7,00 91%	Ecart-type en Pa :	0,35		
Débit global à 20°0	C et 1013hPa :		869 m3/h	D	ébit d'air de référence :	1500 m3/h		
	- 84 Pa utilisé : 0208200	10 et 03019950	Pressi	Débit d'air année N-1 : statique de référence : on statique année N-1 : r sur Grande Vitesse.	1			
5 - Locaux concernés / Installations concernées								
Local chlore sous sol du site 4803-DJS-1 Piscine Jean Boiteux								



 $\ensuremath{\mathrm{N^\circ}}$ DE RAPPORT : 197156 51 51 20 O R34

ANNEXE	4		EUR Local floculent	SIT	TE 4803-DJS-1 Pis Boiteux	cine Jean		
0 - Généralités								
Marque/type : N° de série : Commentaires :	inconnue inconnu /		Bâtiment : Date de vérific	4803-DJ ation :	S-1 22/02/2021			
1 - Dossier de l'installation								
□Présent	ce d'instruction signe d'utilisation ation	□ Valeurs de	s prises pour la v prendre en cas de					
Commentaires :					1111			
2 - Système d'ave	rtissement en o	as de défaillar	ice					
L Present	ndicateur visuel	Fonctionneme Fonctionneme		▼				
Commentaires :	Position du rej	et d'air vicié er	n toiture					
3 - Examen visue								
Vérification de l'état Commentaires :	général : ≌Satis	sfaisant ∟Nor	satisfaisant			,		
4 - Mesurages	∟Non réalisable							
Type de mesure : L	⊻ Mesure en gaine	∟Mes	ure au débouché					
Type de conduit :	Circulaire	-	•					
	Diamètre :	0,190 m						
				: 0,03 m²		,		
Emplacement plan Nombre de points d		4	norme NF EN 1	0211				
Vitesse moyenne n		6,06 m/s	ΔP moyen :	22,00	Ecart-type en Pa :	1.10		
Vitesse moyenne		,	6,06 m/s	22,00	Loan-type on ra.	1,10		
Débit d'air global :	4 20 0 01 10101	618 m3/h	Incertitude :	30%				
Débit global à 20°	C et 1013hPa :		618 m3/h	5575	Débit d'air de référence :	/		
John gional a 10					Débit d'air année N-1 :	1		
Р	ression statique	-96 Pa	Pression statique de référence : /					
Pression statique année N-1 : /								
Commentaires : N° équipement utilisé : 020820010 et 030199502. Variateur sur Grande Vitesse.								
5 - Locaux concer	nés / Installatio	ns concernées						
Local acide et floculent sous sol du site 4803-DJS-1 Piscine Jean Boiteux								



N° DE RAPPORT : 197156 51 51 20 O R34

VERSION 1

ANNEXE	4		EUR Local e et bache	SIT	E 4803-DJS-1 Pise Boiteux	cine Jean
0 - Généralités						
Marque/type : N° de série : Commentaires :	PLASTIFER / VS 01/19 Année 2019	SB35	Bâtiment : Date de vérific	4803-DJ: ation :	S-1 22/02/2021	
1 - Dossier de l'ins	stallation					
∟Présent	ce d'instruction signe d'utilisation ation	□Valeurs de	s prises pour la v orendre en cas de			bes Pic
2 - Système d'ave	rticcoment en c	eac da dáfaillan	ıce.			-
□Présent	dicateur visuel dicateur sonore	Fonctionnemer	nt:	•		70
Commentaires :	Position du rej	et d'air vicié er	toiture			
3 - Examen visuel		c				
Vérification de l'état Commentaires :	general: 🗠 Satis	sraisant Livon	satisfaisant			
4 - Mesurages	∟Non réalisable					
Type de mesure : L	∠ Mesure en gaine Circulaire Diamètre	-	ure au débouché			
			Surface	: 0,13 m²		
Emplacement plan	de mesure :	conforme à la ı	norme NF EN 1	6211		
Nombre de points d	e mesure :	5				
Vitesse moyenne m	nesurée :	5,57 m/s	ΔP moyen :	18,67	Ecart-type en Pa :	2,31
Vitesse moyenne	à 20°C et 1013h	Pa:	5,57 m/s			
Débit d'air global :		2520 m3/h	Incertitude :	35%		
Débit global à 20°0	C et 1013hPa :		2520 m3/h		Débit d'air de référence : Débit d'air année N-1 :	
Р	ression statique :	-62 Pa		Pressio	on statique de référence :	1
Commentaires :	N° équipement ι	utilisé : 0208200	10 et 03019950		sion statique année N-1 : ur sur Grande Vitesse.	1
5 - Locaux concer	nás / Installatio	ns concornács				
Local technique et l				Jean Boite	eux	
.,						

N° DE RAPPORT : 197156 51 51 20 O R34

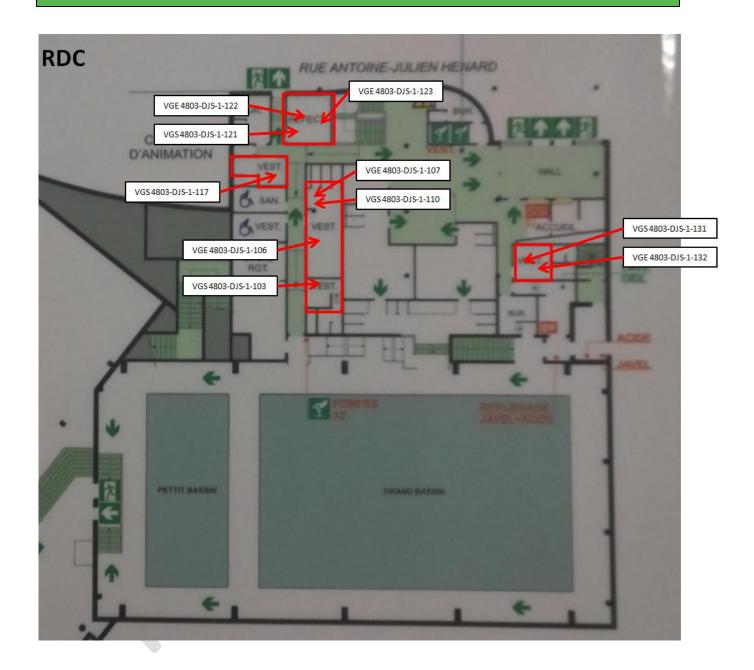
VERSION 1

Local				upants des locaux	Ventila	tion natu	urelle	Ventil	ation m	écanique			
Désignation	Niv.	Type de ventilation	Nbre	Occupation épisodique	Présence d'ouvrants donnant sur extérieur*	Volume local (m3)	Vol/occ. (m3/occ)	Débit d' mesuré Année 2017		Débit/occ (m3/h/occ)	Règle à respecter (art. r4222-5 et -6 du Code du travail)	Avis de conformité	Commentaires
Bureau chef		Ouvrants + V. méca ▼		Non 🔻	Oui 🔻						Volume par occupant >=15m3		1 bouche de soufflage VGS 4803-DJS-1-119 1 bouche de reprise
territoire	0		1			34	34 m3	-	81	81	ou Débit d'air neuf >=25m3/h/occ	Conforme	VGE 4803-DJS-1-120 (48 m3/h) N° Equipement utilisé : 0305 20 004 et cône K35.
		Mécanique 🔻		Oui 🔻	Non 🔻						Over this		1 bouche de soufflage VGS 4803-DJS-1-125
Hall	0		0					-	27	-	Sans objet	sans objet	1 bouche de reprise VGE 4803-DJS-1-124 (97 m3/h)
													N° Equipement utilisé : 0305 20 004 et cône K35.
		Mécanique 🔻		Non 🔻	Non 🔻						Débit d'air neuf		1 bouche de soufflage VGS 4803-DJS-1-128
Bureau Chef de bassin	0		1						99	-		Conforme	1 bouche de reprise VGE 4803-DJS-1-129 (inaccessible)
											>=25m3/h/occ		N° Equipement utilisé : 0303 20 009
Local stockage	0	Mécanique 🔻	0	Oui 🔻	Non 🔻				98	_	Sans objet	sans objet	1 bouche de soufflage VGS 4803-DJS-1-127
Chef de bassin	Ü								30			ouris objet	N° Equipement utilisé : 0305 20 004 et cône K35.
Hall d'acceuil	0	Par ouvrants 🔻	0	Oui 🔻	Oui 🔻	151	-	,	Non mesur able	-	Sans objet	sans objet	1 bouche de soufflage VGS 4803-DJS-1-130 (inaccessible)
Acceuil	0	Aucune	1	Non 🔻	Non 🔻				0	0	Débit d'air neuf >=25m3/h/occ	Non conforme	Absence de ventilation
Caisse	0	Aucune	1	Non 🔻	Non 🔻				0	0	Débit d'air neuf >=25m3/h/occ	Non conforme	Absence de ventilation
Local coffre fort	0	Aucune	1	Non 🔻	Non 🔻				0	0	Débit d'air neuf >=25m3/h/occ	Non conforme	Absence de ventilation
		Mécanique ▼		Non 🔻	Non 🔻	,					Débit d'air neuf		1 bouche de soufflage VGS 4803-DJS-1-134
Infirmerie	0		2						97	48	555.4 4.1.164.	Conforme	1 bouche de reprise VGE 4803-DJS-1-135 (44 m3/h)
											>=25m3/h/occ		N° Equipement utilisé : 0303 20 009, 0305 20 004 et cône K35.
Bureau MNS	0	Aucune	3	Non 🔻	Non 🔻				0	0	Débit d'air neuf >=25m3/h/occ	Non conforme	Absence de ventilation



ANNEXE 5 DETAILS DES MESURAGES - LOCAUX SOCIAUX – CODE DU TRAVAIL

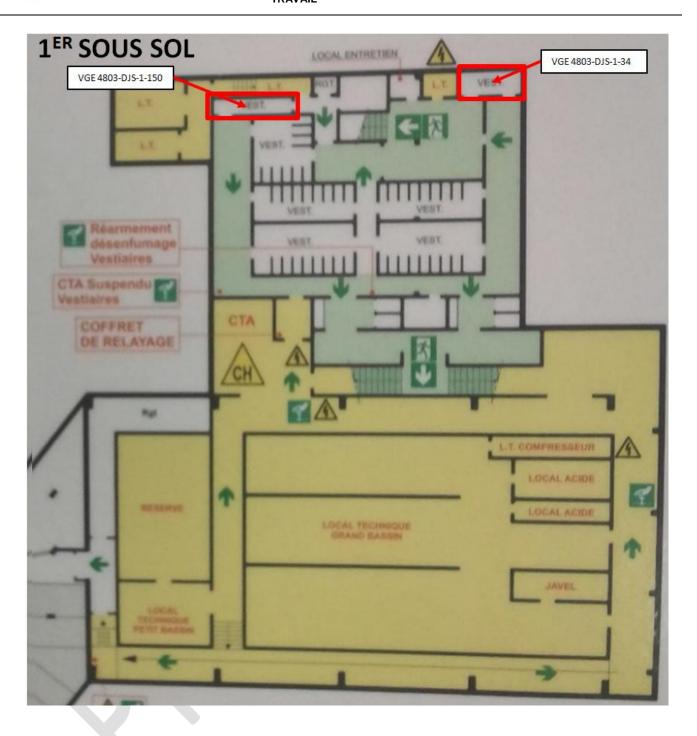
Repérage des locaux



VGS = Ventilation générale par soufflage

VGE = Ventilation générale par extraction



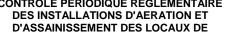


 $\ensuremath{\mathrm{N^\circ}}$ DE RAPPORT : 197156 51 51 20 O R34

VERSION 1

Local				upants des locaux	Ventila	tion natu	urelle	Venti	lation m	nécanique			
Désignation	Niv.	Type de ventilation	Nbre	Occupation épisodique	Présence d'ouvrants donnant sur extérieur*	Volume local (m3)	Vol/occ. (m3/occ)		'air neuf é (m3/h) Année N	Débit/occ (m3/h/occ)	Règle à respecter (art. r4222-5 et -6 du Code du travail)	Avis de conformité	Commentaires
Vestiaire MNS Hommes	-1	Mécanique	3	Non 🔻	Non 🔻			-	0	0,0	Débit d'air neuf >=25m3/h/occ	Non conforme	1 bouche de reprise VGE 4803-DJS-1-34 (84 m3/h) N° Equipement utilisé: 0305 20 004 et cône K35.
Vestiaire MNS femmes	0	Mécanique 🔻	2	Non 🕶	Non 🕶			-	80	40,2	Débit d'air neuf >=25m3/h/occ	Conforme	1 bouche de soufflage VGS 4803-DJS-1-103 № Equipement utilisé : 0303 20 009 .
Vestiaire ouvriers	0	Mécanique 🔻	6	Non 🔻	Non 🔻				97	16,2	Débit d'air neuf >=25m3/h/occ	Non conforme	1 bouche de soufflage VGS 4803-DJS-1-110 2 bouches de reprise VGE 4803-DJS-1-106 (74 m3/h) VGE 4803-DJS-1-107 (33 m3/h) N° Equipement utilisé : 0303 20 009
Vestiaire personnel femmes	0	Mécanique V	2	Non 🔻	Non 🔻			·	121	60,7	Débit d'air neuf >=25m3/fv/occ	Conforme	1 bouche de soufflage VGS 4803-DJS-1-117 N° Equipement utilisé : 0305 20 004 et cône K35.
Réfectoire	0	Ouvrants + V. méca	8	Non 🔻	Oui 🔻	44	6 m3		293	36,6	Volume par occupant >=15m3 ou Débit d'air neuf >=30m3/h/occ	Conforme	1 bouche de soufflage VGS 4803-DJS-1-121 2 bouches de reprise VGE 4803-DJS-1-122 (18 m3/h) VGE 4803-DJS-1-123 (22 m3/h) 2 extracteurs muraux HS donnant sur l'extérieur font office d'ouvrants naturels. N° Equipement utilisé: 303 20 009, 0305 20 004 et cône
Vestiaire éducateurs sportifs	0	Mécanique 🔻	4	Non 🔻	Non 🔻				118	29,5	Débit d'air neuf >=25m3/h/occ	Conforme	1 bouche de soufflage VGS 4803-DJS-1-131 La gaine débouche directement dans le local. 1 bouche de reprise VGE 4803-DJS-1-132 (absence de débit) N° Equipement utilisé: 0303 20 009
Vestiaire MNS femmes	-1	Mécanique	2	Non 🔻	Non 🔻			-	0	0,0	Débit d'air neuf >=25m3/h'occ	Non conforme	1 bouche de reprise VGE 4803-DJS-1-150 (145 m3/h) N° Equipement utilisé : 0303 20 009

apave

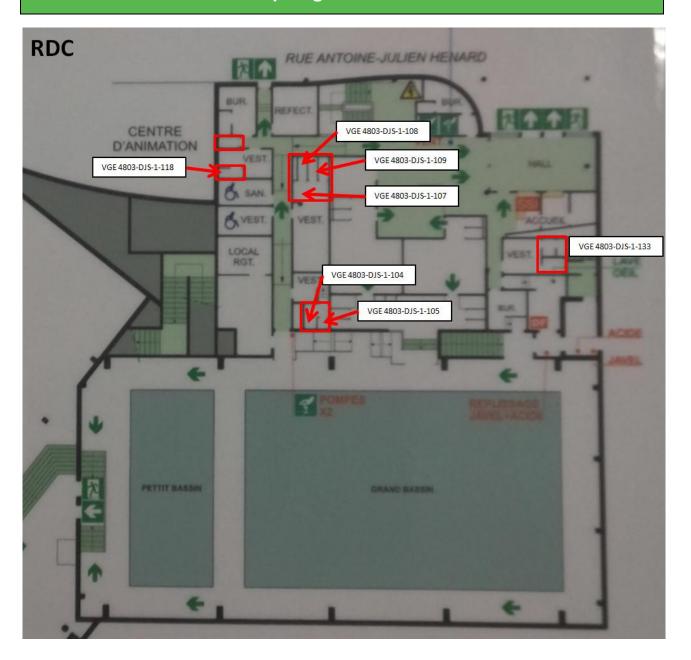


N° DE RAPPORT : 197156 51 51 20 O R34

VERSION 1

ANNEXE 6 DETAILS DES MESURAGES SANITAIRES - CODE DU TRAVAIL

Repérage des locaux



VGS = Ventilation générale par soufflage

VGE = Ventilation générale par extraction

N° DE RAPPORT : 197156 51 51 20 O R34

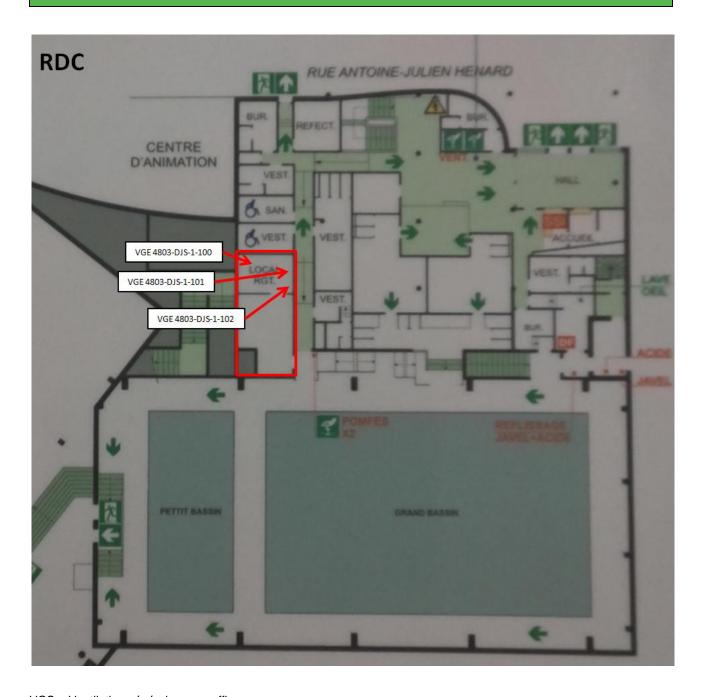
VERSION 1

Nom sanitaires	Niv.		e d'équipe présents		Débit d'air requis (m3/h) (art. r4212-6 Code du travail ou art.	Débit d'air mesuré (m3/h)	Avis de conformité	Commentaires
		WC	Douche	Lavabo	64.2 RSDT)	(115/11)		
Sanitaires vestiaires MNS femmes	0	1	1	1	60	68	Conforme	2 bouches de reprise VGE 4803-DJS-1-104 (26 m3/h) VGE 4803-DJS-1-105 (42 m3/h)
								N° Equipement utilisé : 0305 20 004 et cône K35. 3 bouches de reprise
Sanitaires vestiaires ouvriers hommes	0	2	1		75	54	Non conforme	VGE 4803-DJS-1-107 (54 m3/h) VGE 4803-DJS-1-108 (absence de débit) VGE 4803-DJS-1-109 (absence de débit) N° Equipement utilisé : 0303 20 009
WC Vestiaire personnel femmes	0	1			30	0	Non conforme	Absence de ventilation
Douche Vestiaire personnel femmes	0		1	1	45	14	Non conforme	1 bouche de reprise VGE 4803-DJS-1-118 N° Equipement utilisé : 0305 20 004 et cône K35.
WC bureau personnel	0	1		1	30	0	Non conforme	Absence de ventilation
WC éducateurs sportifs	0	1			30	37	Conforme	1 bouche de reprise VGE 4803-DJS-1-133 N° Equipement utilisé : 0303 20 009
Douche éducateurs sportifs	0		1		45	0	Non conforme	Absence de ventilation
WC éducateurs sportifs	0			1	15	37	Conforme	Ventilation par balayage via le WC

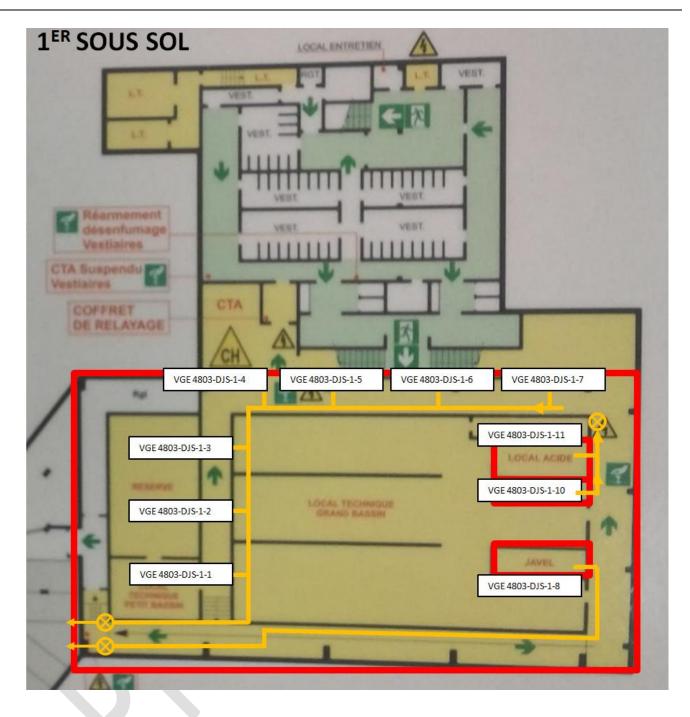


ANNEXE 7 DETAILS DES MESURAGES - LOCAUX A POLLUTION SPECIFIQUE CODE DU TRAVAIL

Repérage des locaux







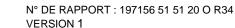


N° DE RAPPORT : 197156 51 51 20 O R34

VERSION 1

Local				upants des locaux	Ventila	ition nati	urelle	Ventilation mécanique		canique			
Désignation	Niv.	Type de ventilation	Nbre	Occupation	Présence d'ouvrants	Volume local	Vol/occ.		d'air neuf ré (m3/h)	Débit/occ	Règle à respecter (art. r4222-5 et -6 du Code du travail)	Avis de conformité	Commentaires
3				épisodique	donnant sur extérieur*	(m3)	(m3/occ)	Année 2017	Année N	(m3/h/occ)	,		
Local technique Grand Bassin	-1	Mécanique	1	Non 🔻	Non 🔻		-	-	0	0	Débit d'air neuf Débit d'air neuf >=60m3/fvlocc	Non conforme	Ce local est ventilé grace à plusieurs extracteurs : Extracteur local Acide (618 m3/h) Extracteur local Acide (618 m3/h) et tracteur local Chlore (869 m3/h) et total d'air extrait de 4007 m3/h. Nous n'avors pas constaté la présence d'ouvrant vers l'extérieur. L'air de compensation n'est donc pas de l'air neuf. 4 bouches de reprise (d'air ambiant) : VGE 4803-DJS-1-4 (113 m3/h) VGE 4803-DJS-1-5 (90 m3/h) VGE 4803-DJS-1-5 (90 m3/h)
													VGE 4803-DJS-1-7 (59 m3/h) N° Equipement utilisé : voir extracteurs només ci dessus.
Local Chlore	-1	Mécanique	0	Oui 🔻	Non 🔻	20	-	-	0	-	Sans objet	conforme	La gaine d'extraction débouche directement dans la cuve de Chlore. 1 bouche de reprise: VGE 4803-DJS-1-8 Pas de mesure en bouche possible. Le débit d'extraction est celui de l'extracteur Chlore (869 m3/h).
													Le taux de renouvellement d'air est de 15 vol/h. N° Equipement utilisé : voir extracteur Chlore.
		Mécanique 🔻		Oui 🔻	Non ▼						Sans objet		1 bouche de reprise : VGE 4803-DJS-1-10 (164 m3/h)
Local floculents	-1		0			11	-		0	-		conforme	Le taux de renouvellement d'air est de 34 vol/h.
		Mécanique ▼		Oui 🔻	Non 🔻								N° Equipement utilisé : 0303 20 004 1 bouche de reprise :
Local acide	-1	recumque	0	our .	Non	14	-		0	-	Sans objet	conforme	VGE 4803-DJS-1-11 (519 m3/h) Le taux de renouvellement d'air est de 37 vol/h.
													N° Equipement utilisé : 0303 20 009
Local Rangement	0	Mécanique <a> 	0	Oui 🔻	Non 🔻	100	-)	0	-	Sans objet	conforme	3 bouches de reprise : VGE 4803-DJS-1-100 (22 m3/h) VGE 4803-DJS-1-101 (104 m3/h) VGE 4803-DJS-1-102 (340 m3/h) Débit global d'extraction : 466 m3/h Le taux de renouvellement d'air est
													de 4,7 vol/h. N° Equipement utilisé : 0303 20 009

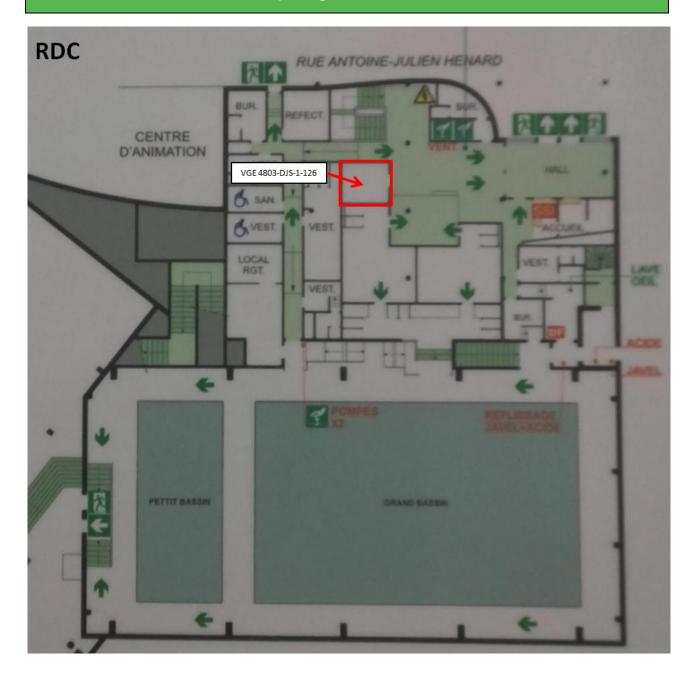
CAPTAGES I	LOCALISES	Bache Chlora	amines			LOCAL	Divers							
		Test fumigène au	Vitesse au point d'	émission	Distance maxi.				Vitesse en gaine					
Point	Polluant	point d'émission	Préconisée par l'INRS	Mesurée	la vitesse préconisée	Type de mesure	Type de conduit	Dimensions		s <u>Préconisée par</u> IINRS			Mesurée	
1	Vapeurs 🔻	Sans objet Commentaires:	Autre: ▼	_	sans objet	∟ Gaine ∟ Débouché	Circ. ▼	Diam.	-	7 à 10m/s	•		Ecart-type (m/s)	0,0
		Commentanes .	Sans objet			Débit à 20℃ e	t 1013hPa* :	2191	m3/h	P. statique	e:	-	Incertitude :	####
Bache Chloramines	Examen visuel e	et commentaires :	être déterminés. Débit estimée. Le volume d'a correctement captée											





ANNEXE 8 DETAILS DES MESURAGES - LOCAUX ADMINISTRATIFS ET POLLUTION NON SPECIFIQUE – ERP

Repérage des locaux



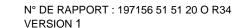


N° DE RAPPORT : 197156 51 51 20 O R34

VERSION 1

Local			Occupa	nts des aux	Ventila nature			lation nique				
Désignation	Niv.	Type de ventilation	Salariés	Non	Présence d'ouvrants	Volume	Débit d' mesuré	air neuf (m3/h)		Règle à respecter	Avis de conformité	Commentaires
				salaries	donnant sur extérieur*	(m3)	Année N-1	Année N				
									CDT (art.	Débit d'air neuf :		1 bouche de reprise
Local associatif	0	Mécanique 🔻	0	2	Non 🔻			0	4222-5 et 6)	>=25m3/h/occ	Non	VGE 4803-DJS-1-126 (106 m3/h)
Local associatii	"			2			_	"	RSD (art.	Débit d'air neuf	conforme	N° Equipement utilisé :
									66.1 et 64.1)	>=18m3/h/occ		0305 20 004 et cône K35

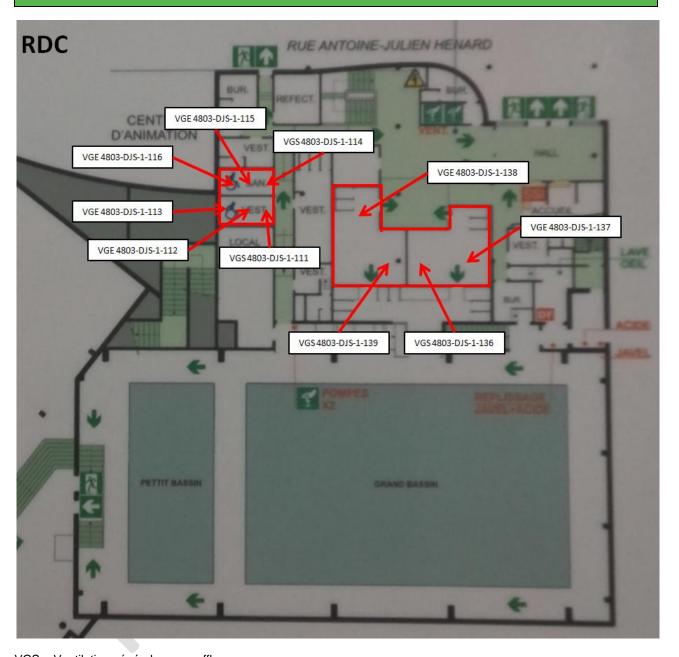






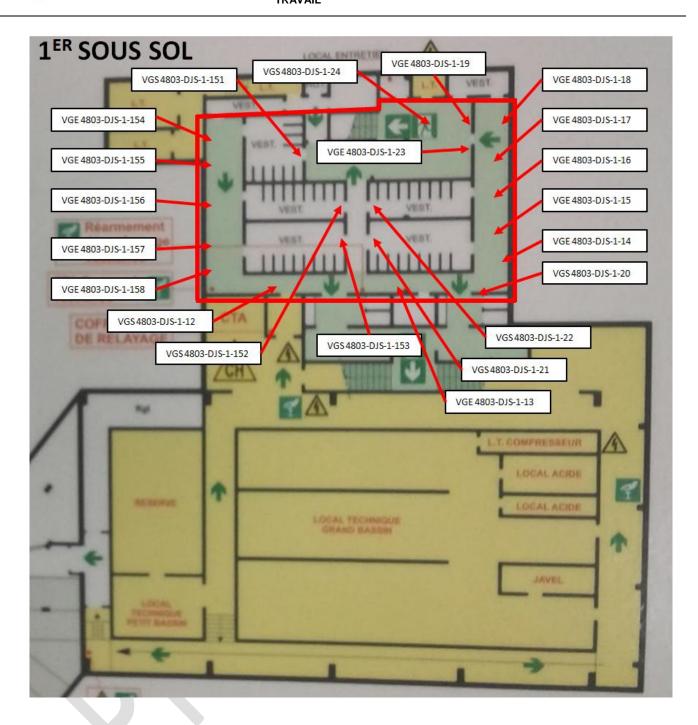
ANNEXE 9 DETAILS DES MESURAGES - VESTIAIRES – ERP

Repérage des locaux



N° DE RAPPORT : 197156 51 51 20 O R34

VERSION 1



 $\ensuremath{\mathrm{N^\circ}}$ DE RAPPORT : 197156 51 51 20 O R34

VERSION 1

Local			Occupa	ints des aux	Ventila nature		Venti méca	lation				`
		Type de ventilation	100		Présence	Volume	Débit d'	air neuf		Règle à respecter	Avis de	Commentaires
Désignation	Niv.	7,	Salariés	Non salariés	d'ouvrants donnant sur extérieur*	local (m3)	mesuré Année	(m3/h) Année			conformité	
					exteneur		N-1	N	207/	Débit d'air neuf :		4 bouches de soufflage VGE 4803-DJS-1-20 à 22 et 24
V4i-i h	-1	Mécanique 🔻			Non 🔻			4000	CDT (art. 4222-5 et 6)	>=25m3/h/occ		8 bouches d'extraction encrassées VGE 4803-DJS-1-13 à 19 et 23 débit global extrait : 574 m3/h
Vestiaire hommes	-1		0					1886	RSD (art.	Débit d'air neuf		110casiers Voir détail des débits ci-dessous.
									66.1 et 64.1)	>=25m3/h/occ		N° Equipement utilisé : 0303 20 009, 0305 20 004 et cône K35
									CDT (art.	Débit d'air neuf :		1 bouche de soufflage VGE 4803-DJS-1-114
Vesitiaire handicapés 1	0	Mécanique 🔻	0	2	Non 🔻		-	99	4222-5 et 6)	>=25m3/h/occ	- Conforme	2 bouches d'extraction VGE 4803-DJS-1-115 (19 m3/h)
									RSD (art. 66.1 et 64.1)	Débit d'air neuf		VGE 4803-DJS-1-116 (16 m3/h). N° Equipement utilisé :
										>=25m3/h/occ		0305 20 004 et cône K35
									CDT (art.	Débit d'air neuf :		1 bouche de soufflage VGE 4803-DJS-1-111
Vesitiaire handicapés 2	0	Mécanique ▼	0	2	Non 🔻			26	4222-5 et 6)	>=25m3/h/occ	Non conforme	2 bouches d'extraction VGE 4803-DJS-1-112 (26 m3/h) VGE 4803-DJS-1-113 (Absence de débit).
									RSD (art. 66.1 et 64.1)	Débit d'air neuf		Limiter à 1 occupant afin de satisfaire aux exigences règlementaires.
									00.1 et 04.1)	>=25m3/h/occ		N° Equipement utilisé : 0305 20 004 et cône K35
										Débit d'air neuf :		1 bouche de soufflage VGE 4803-DJS-1-136
		Mécanique 🔻			Non 🔻				CDT (art. 4222-5 et 6)	>=25m3/h/occ		1 bouche d'extraction VGE 4803-DJS-1-137 très encrassée (72 m3/h).
Vestiaire Collectif 1 femmes	0		0	22			\mathcal{D}	71			Non conforme	79 casiers
									RSD (art. 66.1 et 64.1)	Débit d'air neuf		Limiter à 2 occupants afin de satisfaire aux exigences règlementaires.
										>=25m3/h/occ		N° Equipement utilisé : 0305 20 004 et cône K35
									CDT (art.	Débit d'air neuf :		1 bouche de soufflage VGE 4803-DJS-1-138
V ** : O # **		Mécanique 🔻			Non 🔻				4222-5 et 6)	>=25m3/h/occ		1 bouche d'extraction VGE 4803-DJS-1-139 (53 m3/h).
Vestiaire Collectif 2 hommes	0		0	22				68	RSD (art.	Débit d'air neuf	Non conforme	182 casiers Limiter à 2 occupants afin de satisfaire aux exigences règlementaires.
									66.1 et 64.1)	>=25m3/h/occ		N° Equipement utilisé : 0305 20 004 et cône K35
									CDT /	Débit d'air neuf :		3 bouches de soufflage VGE 4803-DJS-1-151 à 153
Vestiaires femmes	-1	Mécanique 🔻	0		Non 🔻		_	2005	CDT (art. 4222-5 et 6)	>=25m3/h/occ		5 bouches d'extraction encrassées VGE 4803-DJS-1-154 à 158 débit global extrait : 361 m3/h
vesualies lettilles	-1							2000		Débit d'air neuf		134casiers
									RSD (art. 66.1 et 64.1)			Voir détail des débits ci-dessous.
										>=25m3/h/occ		N° Equipement utilisé : 0303 20 009, 0305 20 004 et cône K35



N° DE RAPPORT : 197156 51 51 20 O R34

VERSION 1

Local: Vestiaires hommes N-1

Soufflage											
référence bouche	vitesse (m/s)	Surface grille (m²)	Coéficient grille	Débit (m3/h)							
VGS 4803-DJS-1-20	0,74	0,3520	0,6	563							
VGS 4803-DJS-1-21	3,19	0,0855	0,6	589							
VGS 2999-DJS-4-22	3,22	0,0855	0,6	595							
VGS 2999-DJS-4-24	1,55	0,0418	0,6	140							
Total 1886											

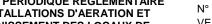
Reprise										
référence bouche	vitesse (m/s)	Coéficient	Débit (m3/h)							
	` , ,	cône	` ' '							
VGE 4803-DJS-1-13	4,53	22	100							
VGE 4803-DJS-1-14	4,49	22	99							
VGE 4803-DJS-1-15	3,87	22	85							
VGE 4803-DJS-1-16	3,65	22	80							
VGE 4803-DJS-1-17	3,35	22	74							
VGE 4803-DJS-1-18	3,92	22	86							
VGE 4803-DJS-1-19	1,1	22	24							
VGE 4803-DJS-1-23	1,17	22	26							
		574								

Local: Vestiaires femmes N-1

	Soufflage											
référence bouche	vitesse (m/s)	Surface grille (m²)	Coéficient grille	Débit (m3/h)								
VGS 4803-DJS-1-151	3,38	0,0855	0,6	624								
VGS 4803-DJS-1-152	3,77	0,0855	0,6	696								
VGS 4803-DJS-1-153	3,71	0,0855	0,6	685								
	2005											

Reprise										
référence bouche	vitesse (m/s)	Coéficient cône	Débit (m3/h)							
VGE 4803-DJS-1-154	3,35	22	74							
VGE 4803-DJS-1-155	3,3	22	73							
VGE 4803-DJS-1-156	2,83	22	62							
VGE 4803-DJS-1-157	3,32	22	73							
VGE 4803-DJS-1-158	3,63	22	80							
		361								

apave

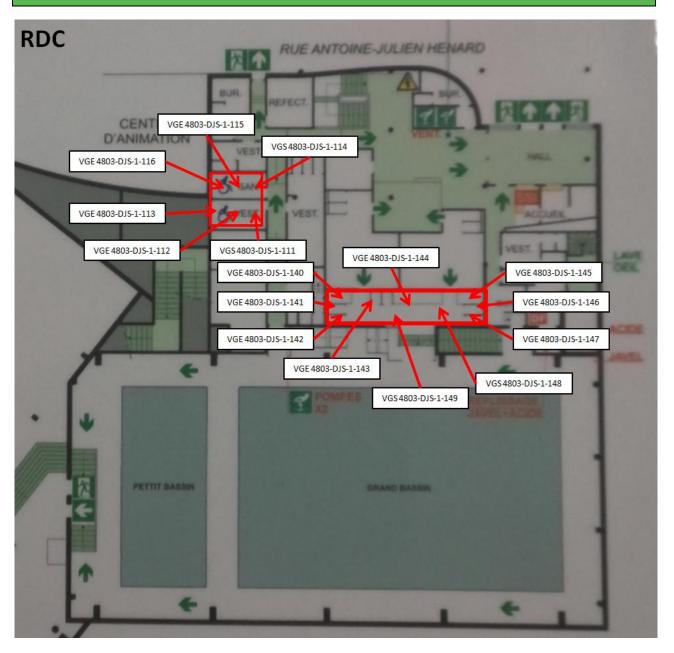


VERSION 1

N° DE RAPPORT : 197156 51 51 20 O R34

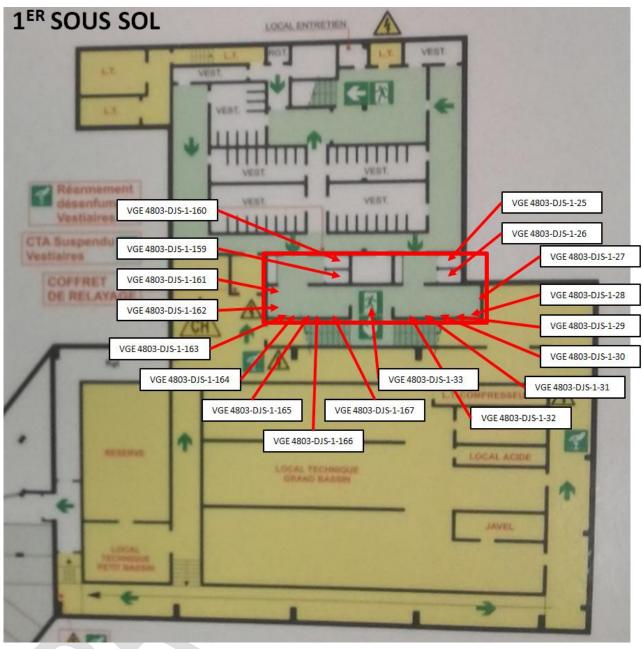
ANNEXE 10 DETAILS DES MESURAGES SANITAIRES - ERP

Repérage des locaux









N° DE RAPPORT : 197156 51 51 20 O R34

VERSION 1

Nom sanitaires	Niv.	Nombre d'équipements présents			Débit d'air requis (m3/h) (art. r4212-6 Code du travail ou art.	Débit d'air mesuré	Avis de conformité	Commentaires			
		WC	Douche	Lavabo	64.2 RSDT)	(m3/h)	comonnite				
								9 bouches d'extraction encrassées VGE 4803-DJS-1-25 à 33			
Douches hommes	-1	4	9	1	225	521	Conforme	Voir détail des débits ci-dessous.			
								N° Equipement utilisé :0305 20 004 et cône K35			
Sanitaires vestiaires handicapés 1	0 1 1 30 35 Conforme		Conforme	2 bouches de reprise VGE 4803-DJS-1-115 (19 m3/h) VGE 4803-DJS-1-116 (16 m3/h)							
								N° Equipement utilisé :0305 20 004 et cône K35			
Sanitaires vestiaires handicapés 2	0	1		1	30	26	Non conforme	2 bouches de reprise VGE 4803-DJS-1-112 (26 m3/h) VGE 4803-DJS-1-113 (Absence de débit) N° Equipement utilisé :0305 20 004 et cône K35			
Sanitaires hommes et	0	4	11	4	255	504	Conforme	10 bouches d'extraction encrassées VGE 4803-DJS-1-140 à 149			
femmes	Ů	7					Comorne	Voir détail des débits ci-dessous. N° Equipement utilisé :0305 20 004 et cône K35			
											9 bouches d'extraction encrassées VGE 4803-DJS-1-159 à 167
Douches femmes	-1	3	8	2	195	789	Conforme	Voir détail des débits ci-dessous.			
								N° Equipement utilisé :0305 20 004 et cône K35			



 $\ensuremath{\mathrm{N^\circ}}$ DE RAPPORT : 197156 51 51 20 O R34

VERSION 1

Local: Sanitaires hommes N-1

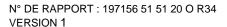
Reprise							
référence bouche	vitesse (m/s)	Coefficient cône	Débit (m3/h)				
VGE 4803-DJS-1-25	1	22	22				
VGE 4803-DJS-1-26	1,01	22	22				
VGE 4803-DJS-1-27	2,43	22	53				
VGE 4803-DJS-1-28	2,36	22	52				
VGE 4803-DJS-1-29	2,95	22	65				
VGE 4803-DJS-1-30	2,77	22	61				
VGE 4803-DJS-1-31	3,11	22	68				
VGE 4803-DJS-1-32	4,1	22	90				
VGE 4803-DJS-1-33	3,94	22	87				
_	Total		521				

Local: Sanitaires hommes et femme:

Reprise									
référence bouche	vitesse (m/s)	Coefficient cône	Débit (m3/h)						
VGE 4803-DJS-1-140	3,07	22	68						
VGE 4803-DJS-1-141	1,38	22	30						
VGE 4803-DJS-1-142	1,36	22	30						
VGE 4803-DJS-1-143	2,93	22	64						
VGE 4803-DJS-1-144	3,02	22	66						
VGE 4803-DJS-1-145	4	22	88						
VGE 4803-DJS-1-146	1,4	22	31						
VGE 4803-DJS-1-147	1,47	22	32						
VGE 4803-DJS-1-148	2,09	22	46						
VGE 4803-DJS-1-149	2,2	22	48						
	Total								

Local: Sanitaires femmes N-1

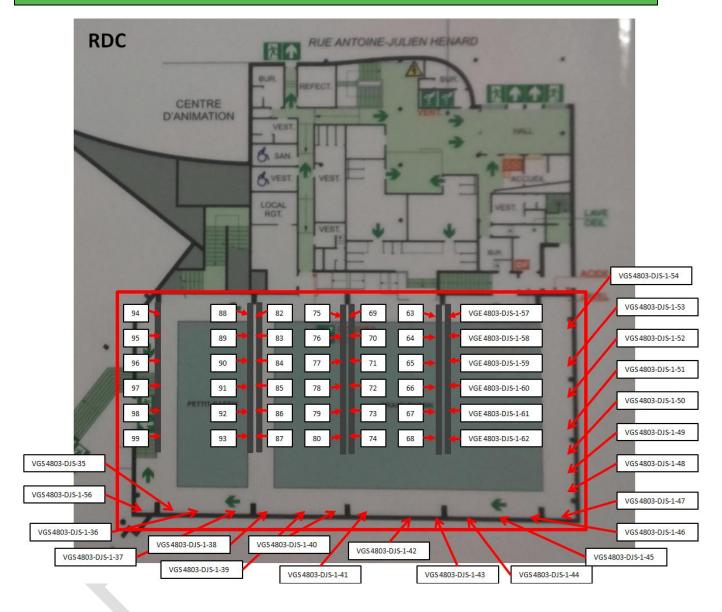
Reprise								
référence bouche	vitesse (m/s)	Coefficient cône	Débit (m3/h)					
VGE 4803-DJS-1-159	0,96	22	21					
VGE 4803-DJS-1-160	1,11	22	24					
VGE 4803-DJS-1-161	5,3	22	117					
VGE 4803-DJS-1-162	5,17	22	114					
VGE 4803-DJS-1-163	4,85	22	107					
VGE 4803-DJS-1-164	4,89	22	108					
VGE 4803-DJS-1-165	4,67	22	103					
VGE 4803-DJS-1-166	4,58	22	101					
VGE 4803-DJS-1-167	4,34	22	95					
	Total		789					





ANNEXE 11 DETAILS DES MESURAGES - LOCAUX A POLLUTION SPECIFIQUE ERP

Repérage des locaux



N° DE RAPPORT : 197156 51 51 20 O R34

VERSION 1

Mesurages de débits

Local			Occupants des locaux	Ventila nature		Venti méca	lation nique				
Désignation	Niv.	Type de ventilation fréquentation retenue DJS			Volume local		Débit d'air neuf mesuré (m3/h)		Règle à respecter		Commentaires
			reteriue D33	extérieur*	(m3)	Année 2017	Année N				
Hall Dessie		Ouvrants + V. méca ▼	222	Oui 🔻	0750		44504	CDT (art. 4222-5 et 6)	Débit d'air neuf >=60m3/h/occ	O-st	22 bouches de soufflage VGS 4803-DJS-1-35 à 56 42 bouches d'extraction VGE 4803-DJS-1-57 à 99 Ces bouches sont inaccessibles.
Hall Bassin	0		220		6752	•	14594	RSD (art. 66.1 et 64.1)	Débit d'air neuf >=60m3/h/occ	Conforme	Des mesures de débits ont pu être réalisées en gaine pour chaque ligne d'extraction (voir ci dessous). Débit total d'extraction : 19049 m3/h N° Equipement utilisé : 020820010 et 030199502

Local : Bassin

	Si	oufflage		
référence bouche	vitesse (m/s)	Surface de passage de l'air (m²)	Coefficient grille	Débit (m3/h)
VGS 4803-DJS-1-35	2,05	0,1482	0,6	656
VGS 4803-DJS-1-36	2,79	0,1482	0,6	893
VGS 4803-DJS-1-37	2,32	0,1482	0,6	743
VGS 4803-DJS-1-38	1,34	0,1482	0,6	429
VGS 4803-DJS-1-39	2	0,1482	0,6	640
VGS 4803-DJS-1-40	2,55	0,1482	0,6	816
VGS 4803-DJS-1-41	1,66	0,1482	0,6	531
VGS 4803-DJS-1-42	2,2	0,1482	0,6	704
VGS 4803-DJS-1-43	2,48	0,1482	0,6	794
VGS 4803-DJS-1-44	2,49	0,1482	0,6	797
VGS 4803-DJS-1-45	3,03	0,1482	0,6	970
VGS 4803-DJS-1-46	1,97	0,1482	0,6	631
VGS 4803-DJS-1-47	1,57	0,1482	0,6	503
VGS 4803-DJS-1-48	1,65	0,1482	0,6	528
VGS 4803-DJS-1-49	1,69	0,1482	0,6	541
VGS 4803-DJS-1-50	1,6	0,1482	0,6	512
VGS 4803-DJS-1-51	1,93	0,1482	0,6	618
VGS 4803-DJS-1-52	2,29	0,1482	0,6	733
VGS 4803-DJS-1-53	1,73	0,1482	0,6	554
VGS 4803-DJS-1-54	1,39	0,1482	0,6	445
VGS 4803-DJS-1-55	1,97	0,1482	0,6	631
VGS 4803-DJS-1-56	2,89	0,1482	0,6	925
-	Total	-		14594

Reprise								
référence bouche	vitesse (m/s)	Surface de passage de l'air (m²)	Coefficient grille	Débit (m3/h)				
VGE 4803-DJS-1-57 à VGE 2999-DJS-4-99	Inaccessibles							



N° DE RAPPORT : 197156 51 51 20 O R34 VERSION 1

			CA	PTAGE	S LOCALIS	ES BASSI	IN					
		Test fumigène au	Vitesse au point d'	émission	Distance maxi.	Vitesse en gaine						
Point	Polluant	point d'émission	Préconisée par l'INRS	Mesurée	la vitesse préconisée	Type de mesure	Type de conduit	Dimension	Préconisée par <u>l'INRS</u>		Mesurée	
1	Vaneurs	Sans objet	-		-	Ľ Gaine	Circ. ▼	Diam. 0,49	n 7 à 10m/s ▼	3.9 m/s	Ecart-type (m/s)	0,2
Colonne d'extraction des bouches VGE	Vapeurs 🔻	Commentaires :		-		□ Débouché Débit à 20°C e	1.012hD=1.	2668 m3/h	D -4-1/		to a subtraction	
4803-DJS-1-57 à 62	Examen visuel e	t commentaires :	N° Equipement utilisé :	02002004	n af 020400502	Debit a 20°C e	(1013nPa".	2668 m3/n	P. statique :	-27 Pa	Incertitude :	19%
2		Sans objet	- Equipanentumse.	UZUGZUDI	-	⊻ Gaine	Circ. ▼	Diam. 0,49	m 7 à 10m/s ▼	4.2 m/s	Ecart-type (m/s)	0,2
Colonne d'extraction	Vapeurs ▼	Commentaires:	`	-		L Débouché	Circ.			7,2111/3		
des bouches VGE		`				Débit à 20°C e	t 1013hPa*:	2872 m3/h	P. statique :	-34 Pa	Incertitude :	15%
4803-DJS-1-63 à 68	Examen visuel e	t commentaires :	N° Equipement utilisé :	02082001	Det 030199502							,
3	Vapeurs 🔻	Sans objet	-		-	Ľ Gaine ∟ Débouché	Circ. ▼	Diam. 0,49	n 7 à 10m/s ▼	5,7 m/s	Ecart-type (m/s)	0,3
Colonne d'extraction des bouches VGE		Commentaires:		-								-
4803-DJS-1-69 à 74	Examen visuel et commentaires :			1 000 000 500	Débit à 20°C et 1013hPa*: 3849 m3/h			P. statique :	P. statique : -63 Pa Incertitude : 14			
	Examen visuel e		N° Equipement utilisé :	UZU8ZUU11	D EX U30199302							1
4	Vapeurs Sans objet Commentaires :	-	_	-	L⊈ Gaine L⊨ Débouché	Circ. ▼	Diam. 0,49	n 7 à 10m/s ▼	2,3 m/s	Ecart-type (m/s)	0,1	
Colonne d'extraction des bouches VGE		Commentanes.	•			Débit à 20°C e	t 1013hPa* ·	1589 m3/h	P. statique :	-10 Pa	Incertitude :	17%
4803-DJS-1-75 à 80	Examen visuel e	t commentaires :	N° Equipement utilisé :	02082001	n ef n3n1995n2	Debit d 20 0 ci	t totom u .	10091110/11	1 . Statique .	-тога	mochado.	17 /0
5	ZXaii/ Gil 7/cac/ c	Sans objet	-	- GEOGLEGO I	-	Ľ Gaine	Circ. ▼	Diam. 0,49	m 7 à 10m/s ▼	50	Ecart-type (m/s)	0,3
Colonne d'extraction	Vapeurs ▼	Commentaires:	-	-	-	∟ Débouché	CIC. ¥			5,2 m/s		
des bouches VGE		`				Débit à 20℃ e	t 1013hPa*:	3503 m3/h	P. statique :	-44 Pa	Incertitude :	14%
4803-DJS-1-82 à 87	Examen visuel e	t commentaires :	N° Equipement utilisé :	02082001	Det 030199502							
6	Vapeurs ▼	Sans objet	-		-	⊈ Gaine ∟ Débouché	Circ. ▼	Diam. 0,49	n 7 à 10m/s ▼	0,0 m/s	Ecart-type (m/s)	1
Colonne d'extraction des bouches VGE	vapears	Commentaires :		-		Débit à 20°C e	t 4042hDat :	0 m3/h	D. etelieure i		to a substitute of	ļ
4803-DJS-1-88 à 93	Examen visuel e	t commentaires :	N° Equipement utilisé :	02002004	n of 020400502 4			0 m3/n	P. statique :	0 Pa	Incertitude :	####
7	Examen visuel e	Sans objet	- Equipment unise.	UZUGZUU11	J C. 030 1993UZ /	≝ Gaine		Diam. 0,49	m 7 à 10m/s		Ecart-type (m/s)	0,3
Colonne d'extraction	Vapeurs -	Commentaires :		-		∟ Débouché	Circ. ▼	-,		6,7 m/s	31 - (11-)	
des bouches VGE		•				Débit à 20℃ e	t 1013hPa*:	4569 m3/h		-15 Pa	Incertitude :	14%
4803-DJS-1-84 à 99	Examen visuel et commentaires : N° Equipement utilisé : 020820010 et 030199502						* Débit corrigé seutement si mesure en gaine					

N° DE RAPPORT : 197156 51 51 20 O R34

VERSION 1

ANNEXE 12 RAPPEL DES OBLIGATIONS REGLEMENTAIRES

RAPPEL REGLEMENTAIRE

Code du travail – Chapitre aération et assainissement – Articles R 4222-1 à R 4222-26 Code du travail – Chapitre aération et assainissement – Articles R 4212-1 à R 4212-7

dont voici quelques points particuliers :

Critère	Référentiel		
Dans les locaux fermés où les travailleurs sont appelés à séjourner, l'air est renouvelé de façon à :			
 Maintenir un état de pureté de l'atmosphère propre à préserver la santé des travailleurs ; 	Code du Travail, article R4222-1		
 Éviter les élévations exagérées de température, les odeurs désagréables et les condensations 			
Les parois internes des circuits d'arrivée d'air ne comportent pas de matériaux qui peuvent se désagréger ou se décomposer en émettant des poussières ou des substances dangereuses pour la santé des travailleurs	Code du Travail, article R 4212-4		

Le maître de l'ouvrage :

Les obligations du maître de l'ouvrage sont doubles et concernent :

Les moyens d'aération et d'assainissement à installer lors de la conception, de la construction ou de l'aménagement d'un bâtiment contenant des locaux fermés affectés en travail.

Ces moyens conditionnent, en effet, l'usage ultérieur qui pourra être fait du bâtiment.

L'information de l'occupant ultérieur du local. Le maître de l'ouvrage doit préciser dans une notice d'instructions :

- Les dispositions prises pour l'aération et l'assainissement consistant notamment en un descriptif de l'installation de ventilation.
- Les informations propres à permettre le contrôle et l'entretien indiquant notamment, la nature et fréquences des contrôles à effectuer, les paramètres quantifiés de bon fonctionnement, la fréquence des mesures nécessaires, les emplacements et les moyens implantés à cette intention.

La notice indique notamment :

- en cas de ventilation mécanique, le débit d'air neuf assuré pour chaque local.
- pour les installations de captage, les caractéristiques principales (débit, pression statique, efficacité minimale).
- enfin, toute information permettant la conduite et l'entretien des installations.

Elle doit stipuler également les informations concernant les mesures qu'il convient de prendre :

- en cas de panne des installations de ventilation mécanique, pour les remettre en marche ou établir une ventilation naturelle.
- en cas de panne des installations d'épuration, pour arrêter le recyclage.

La notice d'instructions doit comporter un dossier de valeurs de référence fixant les caractéristiques quantitatives et qualitatives de l'installation qui garantissent le respect de l'application des spécifications



N° DE RAPPORT : 197156 51 51 20 O R34

VERSION 1

réglementaires et permettent les contrôles ultérieurs par comparaison. Ce dossier doit être établi, au plus tard, un mois après la première mise en service des installations.

Pour les locaux à pollution non spécifique, il doit comporter les informations suivantes :

- Débit minimal d'air neuf,
- Débit minimal d'air neuf par local,
- Pressions statiques ou vitesses d'air, en des points caractéristiques de l'installation, associées à des débits.
- Caractéristiques des filtres installés, classe d'efficacité, perte de charge minimale et maximale admise.

Pour les locaux à pollution spécifique, il doit comporter les informations suivantes :

- Identification du ou des polluants représentatifs de la pollution ambiante,
- Débit d'air extrait par chaque système de captage ainsi que les pressions ou les vitesses d'air en différents points caractéristiques de l'installation, associées à des débits,
- Débit global d'air extrait,
- Efficacité de captage minimale des systèmes d'aspiration,
- Caractéristiques des systèmes de surveillance mis en œuvre et moyen de contrôle de ces systèmes.

Lorsque les locaux comportent un système de recyclage, des informations complémentaires doivent être indiquées :

- Débit d'air neuf introduit dans les locaux,
- Efficacité minimale des systèmes d'épuration, et dans le cas de poussières, efficacité par tranches granulométriques,
- Concentration en poussières sans effet spécifique ou en autres polluants en différents points caractéristiques de la pollution d ans l'atelier et dans les gaines de recyclage ou à leur sortie dans un écoulement canalisé,
- Système de surveillance mis en œuvre et moyens de contrôle de ces systèmes.

Cette notice d'instructions est nécessaire au Chef d'Établissement pour élaborer la consigne d'utilisation.

Le Chef d'Établissement :

Le Chef d'établissement doit s'assurer que les caractéristiques de l'installation de ventilation sont adaptées à l'activité du local et qu'elle permet d'assurer la salubrité de l'air.

Il est de la responsabilité du Chef d'Établissement de maintenir l'ensemble des installations de ventilation en bon état de fonctionnement et d'en assurer régulièrement le contrôle.

Il doit établir, puis tenir à jour le dossier d'installation. Il permet le suivi et le contrôle régulier des installations.

Il comprend:

- Une notice d'instructions établie et remise par le maître d'ouvrage en application de l'article R 4212-7 du code du travail,
- Une consigne d'utilisation prévue aux articles R 4222-20 et R 4222-21 du code du travail qui est un guide de maintenance et un recueil de résultats des contrôles périodiques.

En cas de modification notable faite sur l'installation ou sur l'un de ses composants, le Chef d'Établissement doit remettre à jour le dossier d'installation ou en constituer un nouveau.

La consigne d'utilisation est un document où doivent être enregistrées toutes les opérations qui concernent l'installation de ventilation (maintenance, entretien, résultats des contrôles périodiques). Le chef d'établissement y indique les dispositions prises pour la ventilation et fixe les mesures à prendre en cas de panne des installations.

L'absence de notice d'instructions fournie par le maître d'ouvrage ne dispense pas l'employeur des règles qui le concernent.



N° DE RAPPORT : 197156 51 51 20 O R34

VERSION 1

Lorsqu'il n'existe pas de notice d'instruction (installations anciennes), le Chef d'établissement doit procéder à l'établissement d'un dossier d'identification de l'installation.

La consigne d'utilisation comporte un dossier de maintenance où sont mentionnés :

- Les dates et résultats des contrôles périodiques et des différentes opérations d'entretien et de nettoyage,
- Les aménagements et réglages qui ont été apportés aux installations.

Les opérations suivantes doivent être effectuées et leurs résultats portés sur le dossier de maintenance :

	Locaux à pollution non spécifique	Locaux à pollution spécifique					
Tous	les ans :	Tous les ans :					
-	Débit global minimal d'air neuf	- Débit global d'air extrait					
-	Examen de l'état des éléments de	- Pressions statiques et vitesses de l'air					
	l'installation	- Examen de l'état de tous les éléments de					
-	Conformité des filtres de rechange à la fourniture initiale	l'installation					
-	Dimensions, perte de charge des filtres	Tous les six mois (s'il y a un système de recyclage):					
-	Examen de l'état des systèmes de traitement de l'air (humidificateurs, échangeurs)	 Concentrations en poussières dans les gaines de recyclage ou à leur sortie dans un écoulement canalisé 					
-	Pressions statiques et vitesses de l'air	- Contrôle de tous les systèmes de surveillance					

Les droits des représentants des salariés :

D'une manière générale, chacun des membres du comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail ou à défaut, chaque délégué du personnel peut, à tout moment, demander au Chef d'Établissement la communication des documents relatifs aux installations d'aérations et d'assainissement de l'air.

Les prescriptions de l'Inspecteur du Travail :

L'inspecteur du Travail peut demander au Chef d'Établissement d'effectuer des mesures et contrôles, au titre de l'autocontrôle auquel il est tenu.

Il peut également lui prescrire de faire procéder, par une personne ou un organisme agréé, aux contrôles et mesures permettant de vérifier le respect des dispositions du Code du Travail, et notamment :

- l'efficacité de l'installation
- le maintien des performances de l'installation.

L'inspecteur précise les locaux, les installations, les postes de travail et, le cas échéant, les phases de production auxquelles sa demande s'applique.

Les mesures et contrôles sont les suivants :



N° DE RAPPORT : 197156 51 51 20 O R34

VERSION 1

Pour les locaux à pollution non spécifique aérés par ventilation mécanique ou naturelle permanente :

- La mesure du débit d'air des installations de ventilation et notamment la mesure du débit d'air neuf,
- Le contrôle des filtres,
- La situation des prises d'air neuf.

Pour les locaux à pollution spécifique :

- La mesure du débit d'air des installations de ventilation et notamment la mesure du débit d'air neuf,
- La situation des prises d'air neuf,
- La mesure de l'efficacité de captage,
- Lorsque l'air est recyclé, la mesure de l'efficacité d'épuration et, s'il y a lieu, dans le cas de poussières, l'efficacité par tranches granulométriques ; le contrôle des filtres ou des dépoussiéreurs, des épurateurs et des systèmes de surveillance,
- La mesure de concentration en poussières totales et alvéolaires.

Mesures complémentaires :

- Mesure des pressions statiques ou des vitesses d'air en des points caractéristiques des installations, associées aux débits d'air et aux efficacités de captage pour établir ou contrôler les valeurs de référence.
- Mesure de concentrations en polluants faisant l'objet de valeurs limites réglementaires.

Ces mesures et contrôles sont effectués par un organisme agréé choisi par le chef d'établissement. Le chef d'établissement justifie qu'il a saisi l'organisme agréé dans les quinze jours suivants la date de demande de vérification et transmet les résultats, consignés dans un document, à l'inspecteur du travail dans les dix jours qui suivent la communication de ceux-ci.